

SELON UNE ÉTUDE EUROPÉENNE
DE L'ESUE
**Le soft power
algérien pèse
en Afrique**

**CONSEIL
DES MINISTRES**

CORPS DE LA PROTECTION CIVILE

Tebboune rétablit les personnels dans leurs droits

Outre la revalorisation des salaires et la révision du statut particulier des travailleurs de la Protection civile, le président de la République a ordonné le renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêt, y compris la flotte aérienne.

LIRE EN PAGE 3

- Subvention du Hadj : le cout fixé à 82 millions de centimes
- Plan d'interopérabilité numérique : instruction pour élaborer un décret présidentiel
- Production céréalière : élaboration d'un bulletin mensuel et d'une loi d'orientation agricole



Ph: DR

81E AG DE L'ONU



Semaine chargée pour Attaf à New York

P 5

C'EST PARTI POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

12 millions d'élèves sur les bancs de l'école

P 4

LE PRÉSIDENT EN HOMMAGE À SID AHMED AGOUMI :

« Un homme de la trempe des grands »

P 24

L'HYPOTHÈSE D'UN COMLOT À CEUTA SE CONFIRME

Un coup monté par le Maroc

P 6

SAHARA OCCIDENTAL

Décoloniser relève de la responsabilité de l'ONU

P 7

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT, CET APRÈS-MIDI À 16H30

Ghazalet Essahra a tout pour plaire

P 21

L'ÉDITO

Le « Brexit », c'était en 2020. Cette année-là, le royaume d'Angleterre a quitté l'Union européenne (UE). Aujourd'hui, c'est le Canada, un autre pays de la couronne d'Angleterre, qui s'apprête à rejoindre l'UE en qualité de « membre associé ». Une adhésion qui aurait donné des idées à l'Australie et à la Nouvelle Zélande. Ces deux pays, également de la couronne d'Angleterre et situés en Océanie s'apprêteraient à suivre l'exemple canadien. En tout, trois pays anglo-saxons prêts, en même temps, à rejoindre l'UE, ce n'est pas anodin. C'est un statut inédit de « membres associés » que leur propose l'UE. Un statut qui n'existe pas juridiquement dans les traités de l'Union du vieux continent. On doit l'initiative puis l'annonce, le 16 septembre dernier, à la présidente de la commission européenne, Mme Ursula von der Leyen. Le lendemain, le Premier ministre canadien, Mark Carney, a réagi favorablement. Il s'est dit ravi de la proposition avant d'ajouter publiquement qu'il l'acceptait. L'effet boule de neige a été immédiat. La présidente du Parlement européen, Mme Roberta

Le Canada en Europe, pourquoi faire ?

Metsola, a aussitôt annoncé que l'Australie et la Nouvelle-Zélande pourraient suivre l'exemple du Canada. Par contre, le président américain, Donald Trump a été furieux, qualifiant ce rapprochement de « ridicule » et « d'hostile ». Il a même menacé l'Europe de nouvelles sanctions économiques. Mais lorsqu'il a entendu Mme Von Der Leyen dire qu'elle allait proposer au Canada de faire partie du futur « Conseil européen de sécurité », Trump a explosé et a menacé de rompre carrément les échanges commerciaux avec l'UE pour certains produits. Il est vrai que l'UE représente pour le Canada une échappatoire économique. Coincé entre les droits de douanes imposés par l'administration américaine et la concurrence féroce que lui impose la Chine, le pays « à la feuille d'érable »,

pense avoir trouvé une compensation commerciale très appréciable. Mais pas que. En fait, l'intérêt de l'UE est de renforcer ses moyens dans son soutien à l'Ukraine. Voire même, se préparer à une guerre contre la Russie. Rappelons que le soutien financier de l'Europe à l'Ukraine depuis le 24 février 2022, s'élève à 214 milliards d'euros alors que celui des États-Unis est l'équivalent de 115 milliards d'euros. Bruxelles a donné à l'Ukraine deux fois plus que Washington. Ceci est d'autant plus important que les pays d'Europe ne sont pas tous membres de l'UE. Les trois pays anglo-saxons viendraient prêter main forte aux 27 pays membres. D'autre part et ne voulant pas être en reste du projet, le président français, Emmanuel Macron, qui adhère totalement à l'initiative de Von Der Leyen, s'est empressé de rencontrer, hier, le Premier ministre canadien à Saint Pierre de Miquelon, une colonie française située à quelques km du Canada. Des « membres associés » de l'UE venus du continent américain et de l'Océanie, pourquoi faire ? Un ballon pour sonder la réaction de la Russie ainsi que celle des États-Unis ? Ou de vrais préparatifs de guerre ? On ne tardera pas à le savoir !

Zouhir Mebarki

SELON UNE ÉTUDE EUROPÉENNE DE L'IESUE

Le soft power algérien pèse en Afrique

Selon une étude de l'Institut d'études de sécurité de l'Union européenne (IESUE), l'Algérie est classée parmi les pays africains les plus actifs diplomatiquement, sur la base de plusieurs critères, dont la présence diplomatique, considérée par les experts comme un outil d'influence politique et de soft power.

L'IESUE est une agence autonome qui se présente comme le groupe de réflexion de l'UE sur la politique étrangère et de sécurité. Il fournit des données et des analyses critiques pour éclairer les choix stratégiques de l'UE. L'étude, intitulée « Leviers d'influence – Afrique : Puissance diplomatique », et publiée le 17 septembre 2026, est un rapport qui évalue et classe l'influence politique, le rayonnement diplomatique et le soft power des nations africaines à l'échelle internationale. L'étude mesure l'influence des pays qui y figurent, en se basant sur leur présence diplomatique, leurs visites politiques de haut niveau, leurs partenariats officiels et leur participation aux sommets internationaux. Elle place l'Algérie parmi les six seuls pays africains accueillant les 15 acteurs internationaux identifiés. Ces acteurs sont l'Union européenne, la Chine, les États-Unis, la Russie, la Turquie, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud, l'Arabie saoudite et l'Iran. Les cinq autres pays sont l'Égypte, l'Éthiopie, le Kenya, le Sénégal et la Tunisie. Ainsi, selon l'étude,



l'Algérie représente un carrefour diplomatique exceptionnel entre les puissances extérieures concurrentes en Afrique. Son importance dans cette étude réside non seulement dans le nombre d'ambassades qu'elle abrite, mais aussi dans sa position au sein du réseau de compétition internationale pour l'influence en Afrique. Le Maroc n'est pas sur cette liste alors qu'il est présenté par la propagande makhzenienne et ses relais comme une prétendue puissance régionale. Les observateurs ne manquent pas de rappeler que la diplomatie algérienne est fondée sur les valeurs nationales et humaines qui lui ont permis d'assurer une forte présence dans les différents fora internationaux, notamment durant le mandat de l'Algérie comme membre non permanent du

Conseil de sécurité des Nations unies. Ils rappellent également que la diplomatie algérienne joue un rôle de premier plan dans la défense des intérêts du continent africain et le développement des relations avec le voisinage régional. L'Algérie est connue pour sa perspicacité diplomatique, visant à préserver la paix et la sécurité nationales à travers la résolution des conflits entre les pays via des négociations constructives et multilatérales, ce qui l'érige en médiateur et partenaire clé dans son environnement. C'est une responsabilité historique que l'Algérie assume depuis son indépendance. Une constante constamment vérifiée : la solidarité avec les peuples en lutte contre l'occupant colonial, comme le confirme le soutien apporté aux peuples palestinien et sahraoui.

M. R.

PLAIDOYER D'AMAR BENDJAMA, PRÉSIDENT DE L'ÉCOSOC

Renforcer le multilatéralisme pour accélérer les ODD

L'e président du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), Amar Bendjama, a appelé à accélérer la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD), en renforçant les efforts collectifs et en renouvelant l'engagement en faveur du multilatéralisme. Intervenant lors de l'événement « Moment des Objectifs de développement durable », organisé au siège des Nations unies à New York, M. Bendjama a insisté sur la nécessité de traduire la volonté politique en mesures concrètes et en résultats tangibles. Il a expliqué que « les quatre années restantes jusqu'à 2030 rendent la voie vers la réalisation de ces objectifs difficile, mais demeure dans le même temps porteur d'opportunités », affirmant que « le progrès est possible lorsque les ambitions s'accompagnent d'actions et que les partenariats se traduisent par des résultats concrets ».

Les ODD demeurent « un projet commun », mais leur réalisation « exige des efforts collectifs plus soutenus, un engagement renouvelé en faveur du multilatéralisme et une volonté politique qui traduit les paroles en réalisations », a-t-il ajouté. À cet égard, il a évoqué le Forum politique de haut niveau sur le développe-

ment durable (FPHN), précisant que « depuis sa création il y a plus de dix ans, plus de 400 rapports nationaux volontaires y ont été présentés ». Par ailleurs, Bendjama a rappelé que « l'Algérie était fière d'avoir présenté, il y a quelques semaines, son deuxième rapport national volontaire (RNV) », relevant que « ces rapports ne constituent pas de simples procédures, mais offrent des opportunités de partage de vues sur les progrès, les difficultés et les priorités, tout en servant d'outils pour renforcer l'appropriation, la redevabilité et l'ap-

prentissage mutuel entre les États, mais aussi de passerelles reliant les réalités locales à l'action mondiale ». Pour rappel, l'Algérie avait présenté son deuxième RNV le 15 juillet dernier, lors des travaux du Forum politique de haut niveau sur le développement durable. Ce rapport a été présenté par le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lou-nès Magramane, dans le cadre du mécanisme de suivi et d'examen de la mise en œuvre des objectifs de l'Agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable. Abordant la prochaine étape,

le président de l'ECOSOC a appelé à « adapter les engagements à l'action, à améliorer la coordination au sein du système des Nations unies, et à mobiliser les financements, les technologies et des partenariats solides afin de maintenir la dynamique en faveur de la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 ». Au terme de son allocution, Bendjama a appelé à poursuivre l'action commune, à rétablir la confiance et à honorer les engagements relatifs à l'Agenda 2030 pour le développement durable.

L. Zeggane

JEUNESSE

L'Algérie et la Chine examinent les perspectives de coopération

L'e ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a rencontré le directeur adjoint du Département des relations internationales de la Fédération nationale de la jeunesse de Chine (ACYF), Shi Tianchi, en marge de leur participation au Festival international de la jeunesse 2026, qui se tient en République fédérale de Russie, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. En effet, les entretiens ont porté sur les moyens de renforcer la coopération entre les jeunes algériens et chinois à travers la mise en place d'initiatives et de programmes communs, ainsi que sur les perspectives d'échange d'expériences et d'expertises.

Les deux parties ont également examiné les perspectives de coopération entre le Conseil supérieur de la jeunesse et la Fédération nationale de la jeunesse de Chine, notamment dans les domaines liés à l'autonomisation des jeunes, au soutien aux initiatives de jeunesse et au renforcement de leur participation aux processus de développement. Cette rencontre a, par ailleurs, permis d'aborder les possibilités de consolider la coopération dans le domaine de la jeunesse, à la faveur de la dynamique des relations algéro-chinoises et des opportunités qu'elles offrent pour développer davantage les échanges et la coopération dans ce domaine, a conclu le communiqué.

L. Z.

UIPA

Le Conseil de la nation au rendez-vous du Caire

L'e Conseil de la nation algérien a pris part, hier au Caire, en Égypte, aux travaux de la 43e session du Comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Chargé de représenter le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, le président de la Commission des affaires économiques et financières et membre du Comité exécutif de l'UIPA, Djelloul Harrouchi, a participé aux travaux de cette session, consacrés à plusieurs dossiers liés au renforcement de la coordination et de l'action parlementaire arabe. À l'ordre du jour de cette rencontre figure notamment l'examen du rapport de la commission diplomatique provisoire sur la possibilité pour le groupe arabe de présenter un projet de point d'urgence lors de la prochaine Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP). Les participants ont également examiné un rapport portant sur une initiative visant à renforcer l'action parlementaire commune dans le cadre de l'Union des Conseils des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Le volet financier de l'UIPA figure également parmi les principaux dossiers examinés lors de cette session. Les membres du Comité exécutif se sont penchés sur les rapports de la commission financière provisoire relatifs aux comptes de clôture de l'Union, à son budget ainsi qu'au projet de plan d'action pour l'année prochaine. La situation financière de l'organisation au titre de l'exercice 2026 a également été abordée à travers le rapport présenté par le Secrétariat général. À travers cette participation, le Conseil de la nation entend contribuer aux efforts visant à consolider la coordination entre les institutions parlementaires arabes et à renforcer l'action parlementaire commune au sein des différentes instances régionales et internationales.

M. Seghilani

ÉNERGIE

Adjal insiste sur la rationalisation de la consommation de gaz

L'e ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, hier, une réunion de travail consacrée à l'examen et au suivi de plusieurs dossiers, notamment celui relatif à la rationalisation de la consommation de gaz, ainsi qu'à un dossier de coopération énergétique avec un partenaire africain. Selon un communiqué du ministère, la rencontre a permis de faire le point sur la situation de la consommation de gaz et d'examiner les moyens susceptibles de renforcer son utilisation rationnelle, dans l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique. Les participants ont également abordé un dossier relevant de la coopération extérieure africaine, en examinant les différents aspects liés à son suivi et les moyens de consolider la coopération et les partenariats dans le domaine énergétique. À cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts visant à ancrer une culture de consommation rationnelle de l'énergie, notamment à travers une meilleure efficacité dans l'utilisation du gaz. Il a également souligné l'importance de renforcer la coopération énergétique avec les pays africains, en vue de développer des partenariats répondant aux intérêts communs et contribuant aux objectifs de développement durable.

Sarah O.

Tebboune rétablit les personnels dans leurs droits

Outre la revalorisation des salaires et la révision du statut particulier des travailleurs de la Protection civile, le président de la République a ordonné le renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêt, y compris la flotte aérienne.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à la révision du statut particulier et du régime indemnitaire des personnels de la Protection civile, à l'interopérabilité numérique entre les instances et institutions de l'État et au bilan de la campagne moisson-battage 2026.

Cette réunion a débuté avec le traditionnel bilan de l'activité du gouvernement relative aux deux dernières semaines. Suite à quoi, le président de la République a donné un certain nombre d'instructions et d'orientations. Premièrement, il a salué le rythme soutenu de l'opération d'indemnisation des victimes des incendies du mois d'août dernier, particulièrement à Jijel, la wilaya la plus touchée par les sinistres, remerciant et encourageant, au passage, l'ensemble des membres du gouvernement pour leurs efforts, et notamment ceux directement concernés par cette opération. Deuxièmement, il a ordonné au gouvernement de parachever, le cas échéant, les opérations d'indemnisation restantes et ce dans les plus brefs délais. Troisièmement, il a réitéré ses souhaits de voir l'élan de solidarité populaire et la dynamique gouvernementale avoir un tant soit peu atténué la douleur de l'épreuve qui a frap-



pé nos concitoyens victimes dans certaines wilayas du pays, soulignant avec force que leur État s'est tenu et se tiendra toujours à leurs côtés.

SUBVENTION DU HADJ : LE COÛT FIXÉ À 82 MILLIONS DE CENTIMES

Au titre des dossiers traités hors de l'ordre du jour arrêté pour cette réunion, le président Abdelmadjid Tebboune a décidé de reconduire cette année une mesure déjà prise lors de la précédente saison concernant l'accomplissement du Hadj. Ainsi, suite à une proposition du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, le Président a décidé de subventionner le coût du Hadj et de le fixer à 82 millions de centimes pour tous nos pèlerins, et ce pour compenser la marge d'augmentation décidée cette saison et qui est de l'ordre d'environ 7 millions de centimes.

PLAN D'INTEROPÉRABILITÉ NUMÉRIQUE : ÉLABORER UN DÉCRET PRÉSIDENTIEL

Abordant le dossier inhérent à la numérisation et à l'intercon-

nexion des institutions et des organes publics, le Président a ordonné l'élaboration d'un décret présidentiel relatif au plan d'interopérabilité numérique sécurisée et aux missions des instances et institutions sectorielles, incluant la représentation des secteurs concernés, sous la supervision de la ministre, Haut-commissaire à la numérisation. Il a ordonné, dans un second lieu, à ce que l'interopérabilité numérique soit étendue également entre les wilayas pour l'enregistrement des données locales de manière plus fluide, avec une protection maximale des données des citoyens.

PROTECTION CIVILE : AUGMENTER LES SALAIRES ET RÉVISER LE STATUT PARTICULIER

Outre la revalorisation des salaires et la révision du statut particulier des travailleurs de la Protection civile, le président de la République a ordonné le renforcement des moyens de lutte contre les feux de forêt, y compris la flotte aérienne. En effet, le Président a réitéré ses remerciements aux membres de ce corps qui se sont

dévoués dans l'accomplissement de leurs missions, considérant qu'il est temps de revoir leur statut particulier pour l'adapter aux changements climatiques mondiaux et aux risques majeurs auxquels sont désormais confrontés les agents de la Protection civile. Pour ce faire, il a donné un certain nombre d'instructions et d'orientations. Premièrement, procéder à une augmentation globale des salaires dans le corps de la Protection civile, à travers la révision de la valeur du point d'indice des salaires. Deuxièmement, révision des grilles salariales selon la spécialité du corps et les classifications des missions des personnels administratifs et opérationnels. Troisièmement, le statut particulier doit prendre en compte la valorisation des indemnités accordées aux personnels intervenant sur le terrain et à leurs familles. Quatrièmement, la formation des agents de la Protection civile doit être continue tout au long du parcours professionnel, pour maintenir un haut niveau d'efficacité sur le terrain et en totale préparation, permettant ainsi d'éviter les pertes de vies humaines lors des interventions. Cinquièmement, la révision technique et technologique des moyens et équipements de travail sur le terrain, par l'acquisition d'appareils sophistiqués avec la mise en place d'un plan pour leur renouvellement. Sixièmement, la création de points et de mini-centres de surveillance, en coordination avec le ministère de l'Agriculture, dans les zones à forte densité forestière. Septièmement, renforcer progressivement la flotte aérienne de lutte contre les incendies, selon la disponibilité des appareils sur le marché international. Huitièmement et enfin, institutionnaliser un volontariat saisonnier au sein de la Protection civile, avec la mise en place d'un système de haut niveau pour la protection des volontaires.

PRODUCTION CÉRÉALIÈRE : ÉLABORATION D'UN BULLETIN

MENSUEL ET D'UNE LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Concernant la campagne moisson-battage 2026, le Président a ordonné au ministre du secteur la nécessité d'élaborer un bulletin mensuel et de charger les walis du contrôle rigoureux pour déterminer les niveaux et les quantités de production des différents types de céréales, notamment le blé tendre et le blé dur. Le Président a, en outre, ordonné de procéder immédiatement à la numérisation du système de paiement des récoltes agricoles auprès des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), de travailler en étroite collaboration avec l'Office national des statistiques (ONS) et de revoir le rôle de l'OAIC et des instituts spécialisés du secteur agricole pour améliorer leur performance et les moderniser.

D'autre part, il a instruit de mettre fin à toutes les formes de dérives dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche, ordonnant également de préparer une loi d'orientation agricole plus efficace, comprenant des mécanismes pour l'affectation des surfaces cultivées aux produits annuels selon les besoins, dans le but de réduire les importations et de s'orienter de plus en plus vers l'autosuffisance dans le secteur.

Aussi, le ministre du secteur est appelé à lancer un programme de recensement national pour l'analyse des sols, en coordination avec les laboratoires, afin de déterminer et classer la nature des terres agricoles dans toutes les zones cultivées.

Le Président a, enfin, demandé de s'orienter vers l'utilisation des eaux usées pour l'irrigation, afin de sortir de la dépendance totale aux précipitations pluviales, avec la nécessité de labourer et de préparer les sols dans toutes les conditions, sachant que le secteur des ressources en eau vise à atteindre un taux de récupération de 60 % des eaux usées.

Synthèse Farid Guellil

RÉSULTATS DES TENSIONS ENTRE LES DEUX PAYS

La faillite des entreprises françaises en Algérie

Les tensions diplomatiques entre l'Algérie et la France coûtent cher aux entreprises françaises d'après une étude récente de l'Institut Montaigne, qui se présente comme un espace de réflexion indépendant, collégial et responsable et comme un think tank de référence en France et en Europe. L'étude française révèle que les tensions diplomatiques avec l'Algérie entraînent la faillite de 600 entreprises et qu'environ 5 000 autres entreprises françaises sont menacées d'un sort similaire, sachant qu'un tiers d'entre elles réalisent plus de 25 % de leur chiffre d'affaires sur le marché algérien. Il s'agit surtout d'entreprises qui exportent vers l'Algérie. Selon cette étude, à titre d'exemples, le groupe Michelin s'est retiré du marché algérien, l'usine Renault d'Oran a fermé depuis 2020 et les exportations françaises de blé vers l'Algérie ont chuté de près de 90 %. Dans le même registre, l'étude fait savoir que les négociations entre les sociétés françaises et algériennes CMA CGM concernant l'exploitation du port d'Oran restent au point mort, sans résultat concret à ce jour. L'étude indique que les investissements français en Algérie ne dépassent pas 2,8 milliards d'euros, concentrés principalement dans les services non productifs, contre environ 4 milliards d'euros pour les investissements de pays concurrents comme la Turquie. À ce propos, le ministère français de l'Économie et des Finances vient de faire savoir que le niveau d'endettement de la France continue-

ra de se creuser pour atteindre 119,3% du produit intérieur brut (PIB) en 2026 et 121,7% en 2027. Ces niveaux d'endettement sont au plus haut depuis 1995, selon des données de l'Institut national de la statistique (Insee). En 2025, la dette représentait 115,6% de la richesse nationale créée. "Cette hausse est la conséquence d'un déficit qui demeure élevé", a souligné le ministère. Après 5,1% du PIB en 2025, le gouvernement prévoit un déficit public de 5,4% en 2026 et de 5% en 2027 pour la France, le pays le plus endetté de la zone euro. Tout récemment, dans une interview exclusive de l'émission C Show, diffusée sur la chaîne internationale AL24News, la présidente de l'Association France-Algérie, Ségolène Royal a fait remarquer que l'Algérie est un grand pays de la région. "C'est l'entrée vers le continent africain. Donc, c'est urgentissime de rétablir de bonnes relations et, moi, je m'y emploierai". Elle a rappelé où se situe l'intérêt de son pays : "nous entendre avec l'autre rive de la Méditerranée. Nous avons intérêt à nous entendre avec le Maghreb et au-delà avec l'Afrique. Elle a exprimé son souhait de voir "une France qui, demain, par sa diplomatie, n'interférera pas dans les conflits entre les uns et les autres, mais, au contraire, cherchera toujours à réconcilier les pays voisins". "Nous avons, autour du bassin méditerranéen, des partenariats très intéressants sur la culture et sur l'éducation. Et donc, c'est ce projet-là que j'entends porter pour demain", a-t-elle soutenu. Elle a fait observer

que "l'algérophobie est devenue une véritable stratégie électorale" pour certains acteurs politiques qui "continuent à remuer les relents néocoloniaux dans un contexte où les Français ont bien d'autres préoccupations". Elle a relevé, dans ce sens, que cette stratégie "n'est pas alimentée seulement par l'extrême droite, mais aussi par une partie beaucoup plus large" de la classe politique française, citant notamment "un ancien Premier ministre candidat à l'élection présidentielle de 2027 (qui) a commencé à triturer les

accords de 1968 sans expliquer (...) le pourquoi du comment". Sur le plan bilatéral, la présidente de l'Association France-Algérie a réaffirmé son engagement à "rapprocher les liens entre les deux rives" et à "renouer des partenariats intelligents" entre les deux pays. Dans le même sens, des entreprises françaises opérant en Algérie tentent de maintenir les partenariats économiques existants contrariés par le climat politique.

M. R.

LOUISA HANOUNE EN A FAIT LA PROPOSITION

Vers des élections partielles à Jijel ?

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a évoqué les incendies criminels qui ont ravagé des wilayas du Centre et de l'Est du pays et ce à l'heure où le pays se prépare à un rendez-vous électoral fixé au 28 novembre prochain.

Lors d'une conférence de presse organisée au siège de son parti, Hanoune a notamment évoqué la situation particulière de la wilaya de Jijel, durement touchée par les incendies, soulignant que 18 communes sur les 28 que compte la wilaya ont été affectées par les feux.

Dans ce contexte, elle a proposé l'organisation d'élections locales partielles dans cette wilaya. Estimant qu'il serait difficile, dans les circonstances actuelles, d'aborder avec les habitants des communes touchées la question des élections, alors que leurs préoccupations demeurent principalement liées aux conséquences des incendies et à la prise en charge de leurs besoins. Hanoune a indiqué que cette proposition figurait parmi les mesures qu'elle souhaite voir examinées par les autorités compétentes. Elle a également exprimé l'espoir que des décisions soient prises dans les meilleurs délais afin de rétablir, selon elle, la confiance dans l'acte de voter et de se porter candidat. Pour la SG du PT, ces mesures doivent contribuer à préserver les conditions permettant le déroulement du processus électoral dans un contexte marqué par des difficultés particulières dans certaines régions.

Sarah O.

C'EST PARTI POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

12 millions d'élèves sur les bancs de l'école

Le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2026-2027 sera donné, aujourd'hui, depuis la wilaya de Jijel, par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui.

Selon un communiqué du ministère, Saâdaoui présidera la cérémonie d'ouverture de la nouvelle année scolaire à l'école primaire Chahid « Belazera Rabah Ben Mohamed », dans la commune de Chahna. Près de 12 millions d'élèves des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), rejoindront, aujourd'hui, les bancs de l'école, au titre de l'année scolaire 2026-2027. Selon les données avancées par le ministère de l'Éducation nationale lors de la préparation de la rentrée en février dernier, les effectifs scolaires sont estimés à environ 12 millions d'élèves pour cette année. Assurant que les établissements sont prêts à accueillir les élèves, y compris ceux ayant subi des dégâts lors des incendies qui ont touché plusieurs wilayas. Dans ce sillage,



l'inspecteur central au ministère de l'Éducation nationale, Saad Belabbas, a indiqué hier lors de son intervention à la Radio algérienne, que le secteur ne prévoit pas de déficit particulier en matière d'enseignants ou de postes. Des formations ont également été organisées au profit des enseignants nouvellement recrutés afin de faciliter leur intégration et leur permettre de mieux maîtriser les programmes. La question des effectifs dans les classes reste toutefois au centre des préoccupations. Le ministère vise une moyenne nationale comprise

entre 25 et 28 élèves par classe, même si certains nouveaux quartiers peuvent connaître des situations exceptionnelles avec des classes de 35 à 36 élèves. Le responsable a assuré que des mesures sont prises pour réduire progressivement la surcharge. Cette rentrée sera également marquée par des cours inauguraux consacrés à l'environnement et à la santé, avec un accent particulier sur la protection des espaces forestiers, dans un contexte marqué par les incendies ayant affecté plusieurs régions. Le secteur entend par ailleurs poursuivre ses efforts en

matière de prise en charge des élèves à besoins spécifiques. Concernant les manuels scolaires, quelque 80 millions d'exemplaires sont prévus pour cette année, avec la disponibilité de nouveaux ouvrages, notamment en anglais pour la deuxième année moyenne et dans le domaine des activités sportives pour la troisième année primaire.

Au-delà des moyens matériels et pédagogiques, la réussite de cette nouvelle année scolaire repose également sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs du secteur. Dans ce cadre, le maintien d'un dialogue permanent et constructif avec les partenaires sociaux demeure important, notamment pour accompagner les réformes, identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et rechercher des solutions concertées aux préoccupations du personnel de l'éducation. La rentrée 2026-2027 s'ouvre ainsi avec l'objectif d'assurer la continuité des enseignements, d'améliorer progressivement les conditions de scolarisation et de poursuivre les efforts en faveur d'une école capable de répondre aux évolutions démographiques et pédagogiques.

Sarah O.

CYCLE MOYEN DE L'ÉDUCATION

Le MEN précise les volumes horaires et les coefficients

Le ministère de l'Éducation nationale a publié une correspondance complémentaire précisant les volumes horaires hebdomadaires et les coefficients des matières d'enseignement au cycle moyen, à compter de la rentrée d'aujourd'hui. Dans une correspondance datée du 19 septembre et portant le numéro 470, la Direction générale de l'enseignement a instruit les directions de l'éducation de veiller au strict respect des nouvelles dispositions, afin d'assurer une application uniforme et d'éviter toute erreur dans l'organisation pédagogique des établissements. Les tableaux annexés à cette correspondance précisent les volumes horaires et coefficients pour les quatre niveaux du cycle moyen. La langue arabe est dotée de 5h par semaine en première et deuxième années moyennes et de 3h en troisième et quatrième années. Le coefficient est de 5 en quatrième année et de 3 pour les autres niveaux. Aussi, le français et l'anglais bénéficient de 3h30 hebdomadaires dans la plupart des niveaux, avec des coefficients allant de 1 en première année à 3 en quatrième année. Les mathématiques sont dispensées à raison de 4h par semaine en première et quatrième années et de 3h30 en deuxième et troisième années, avec un coefficient de 4 en quatrième année. Les sciences naturelles, les sciences physiques, l'histoire et la géographie disposent, pour leur part, de volumes horaires variant entre 2 et 3 heures par semaine. La correspondance prévoit également un nouveau dispositif de dédoublement pour les travaux dirigés en arabe, mathématiques, français et anglais. Les classes sont réparties en deux groupes pour une séance d'une heure, organisée chaque semaine ou une semaine sur deux, selon la matière et le niveau. Les travaux pratiques en sciences de la nature et de la vie, sciences physiques et technologie, ainsi qu'en informatique, sont maintenus sans changement. Le ministère a appelé enfin les inspecteurs et directeurs d'établissements à tenir compte de ces dispositions lors de l'élaboration des nouvelles organisations pédagogiques et des emplois du temps. Ces mesures viennent en com-

plément de la correspondance n°469 du 17 septembre 2026 relative à la mise en œuvre des nouveaux programmes d'anglais en première et deuxième années moyennes.

NOUVELLE ORGANISATION PÉDAGOGIQUE POUR LES 3E ET 4E ANNÉES DU PRIMAIRE

Les 3e et 4e années du cycle primaire connaîtront également, dès cette rentrée scolaire, une nouvelle organisation pédagogique, conformément à deux correspondances ministérielles redéfinissant la répartition des séances et les volumes horaires des différentes matières. Parmi les principales nouveautés figure l'introduction des jeux mathématiques en troisième année. Ils visent à diversifier les pratiques d'enseignement et à stimuler le raisonnement ainsi que les capacités d'analyse des élèves. La réforme touche également la quatrième année, où la répartition des enseignements accorde davantage de place à l'éducation morale, civique et artistique, tout en maintenant un équilibre avec les apprentissages scientifiques et linguistiques. En troisième année, les mathématiques conservent un volume conséquent de cinq heures par semaine, réparties sur sept séances. Le volume horaire hebdomadaire global de ce niveau est fixé à 21 heures, dont 7h30 pour l'arabe, deux heures pour l'anglais, une heure pour l'éducation scientifique et technologique, une heure et demie pour l'édu-

cation islamique et autant pour l'éducation artistique. L'éducation physique bénéficie de deux heures, tandis que l'histoire est dispensée à raison de 30 minutes par semaine. Mais au-delà du nombre d'heures, c'est aussi la manière d'aborder la discipline qui évolue avec l'introduction des jeux mathématiques comme outil pédagogique. Une évolution qui donne une dimension plus ludique à l'apprentissage de la matière, tout en stimulant les capacités d'analyse des élèves. La nouvelle répartition vise ainsi à mieux articuler les apprentissages scientifiques, linguistiques et éducatifs, en diversifiant les domaines sollicités au cours de la semaine. En quatrième année, le volume horaire hebdomadaire atteint 25 heures et demie, avec 6 h 30 d'arabe, 3h de langue amazighe, 2h d'anglais et 2h de français, 4h30 de mathématiques, une heure d'éducation scientifique et technologique, 2h d'éducation islamique, dont une partie consacrée à l'«éducation morale», une heure d'éducation civique, une heure d'éducation artistique et une heure d'histoire-géographie, regroupées dans une même séance. L'éducation physique bénéficie, pour sa part, d'une heure et demie. La dite répartition donne davantage de visibilité aux matières qui concourent à la construction des repères de l'enfant, tout en maintenant une place importante aux apprentissages scientifiques et linguistiques.

L. Zeggane

SECTEUR DE L'HABITAT

289 structures éducatives livrées

À l'occasion de la rentrée scolaire, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire a annoncé, la livraison de 289 structures éducatives pour les trois cycles d'enseignement. Il s'agit de 151 écoles primaires, 90 collèges et 48 lycées, a précisé un communiqué du ministère. L'opération se poursuivra pour livrer un total de 385 structures éducatives avant la fin de l'année 2026, a récemment révélé le ministre de l'Habitat, Mohamed Tarek Belaribi, expliquant que « ces établissements se répartissent entre 207 écoles primaires, 122 collèges et 56 lycées, pour une enveloppe financière globale estimée à 115 milliards de dinars ». M. Belaribi avait souligné, lors d'une réunion d'évaluation qu'il avait présidée au siège du ministère en août dernier, l'importance de ces projets dans « le renforcement du système éducatif et l'amélioration des conditions de scolarisation ».

L. Z.

CONSTRUCTION EN ZONES FORESTIÈRES

La commission interministérielle à l'écoute des habitants de Jijel

La commission interministérielle chargée de préparer la loi sur la construction et le logement dans les zones forestières a commencé ses travaux dans la wilaya de Jijel, a indiqué le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, dans un communiqué. Dans ce cadre, les membres de la commission ont effectué des sorties sur le terrain et rencontré des habitants des zones montagneuses afin de recueillir leurs préoccupations et d'identifier les difficultés auxquelles ils sont confrontés en matière de construction et d'accès au logement. Il est à signaler que la mission principale de cette commission consiste à revoir le cadre législatif et réglementaire régissant la construction et le logement dans les zones forestières et leurs abords.

Il s'agit notamment d'examiner les dispositions existantes et d'identifier les adaptations nécessaires afin de mieux répondre aux réalités des populations vivant dans ces territoires. La commission est également chargée de proposer des règles et normes techniques permettant d'organiser les opérations de construction et de logement dans ces espaces, en conciliant les besoins des habitants avec les contraintes liées à la nature et à la vocation des zones forestières.

Cette approche vise ainsi à prendre en considération la spécificité des territoires montagneux, notamment leur relief, leur couverture forestière, leur dispersion géographique et les contraintes d'aménagement qui peuvent y être associées. Les rencontres avec les habitants constituent un volet important des travaux de la commission. Elles doivent permettre de mieux cerner les réalités locales et les difficultés rencontrées par les populations en matière d'habitat et de construction.

Le travail engagé à Jijel devra ainsi contribuer à nourrir la réflexion autour d'un dispositif réglementaire plus adapté aux zones forestières, avec l'objectif de clarifier les conditions de réalisation des constructions et de mieux organiser le développement de l'habitat dans ces espaces.

Sarah O.

ÉLÈVES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES Tout est fin prêt pour un accueil adapté

Le secteur de la Solidarité nationale a finalisé les préparatifs nécessaires pour assurer l'accueil des élèves aux besoins spécifiques dans des conditions adaptées, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, prévue aujourd'hui. Selon un communiqué du ministère, les préparatifs ont porté sur les différents établissements et centres spécialisés d'éducation et d'enseignement, ainsi que sur les classes spéciales, avec l'achèvement des opérations d'aménagement et la mise en place des équipements et moyens pédagogiques et techniques nécessaires.

Le dispositif comprend également des mesures destinées à assurer un encadrement pédagogique, psychologique et social adapté aux besoins des élèves. Dans ce cadre, les directeurs de l'action sociale des wilayas ont poursuivi leurs visites de terrain dans les établissements spécialisés afin de s'enquérir de leur état de préparation et de veiller au respect des conditions requises pour l'accueil des élèves et le bon déroulement de la rentrée.

Le ministère a, à ce titre, assuré que l'ensemble du secteur est fin prêt pour accueillir les élèves dans des conditions organisationnelles appropriées, à même de répondre à leurs besoins et de contribuer à leur intégration scolaire et sociale, conformément aux orientations de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Souria Mouloudji.

L. Z.

81E AG DE L'ONU

Semaine chargée pour Attaf à New York

La diplomatie nationale profitera de la tribune onusienne pour réaffirmer ses positions sur les dossiers brûlants sur la scène internationale comme en Palestine occupée et les tensions au Moyen-Orient. Le chef de la diplomatie nationale participera également aux réunions de coordination de la Ligue arabe, de l'UA, de l'OCI, du groupe des 77 et la Chine, outre des échanges dans le cadre bilatéral.



PH : DR

Chargé par le président de la République, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à New York pour représenter l'Algérie aux travaux de la semaine de haut niveau de la 81^e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, a indiqué un communiqué ministériel.

La participation de l'Algérie à ce rendez-vous onusien de haut niveau, souligne le communiqué, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de sa présence active

au sein du système d'action multilatérale, et en concrétisation de son engagement constant à contribuer aux efforts internationaux visant à renforcer la paix et la sécurité internationales, à défendre les causes justes, et à promouvoir la coopération et la solidarité entre les nations et les peuples. Dans ce cadre, précise la même source, le ministre d'État participera au débat général de l'AG de l'ONU, prévu du 22 au 28 septembre 2026, sous le thème : «

Restaurer la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations unies au service de tous ».

Il sera question, dans le détail, du segment de haut niveau qui verra l'organisation de plusieurs réunions de haut niveau traitant d'un ensemble de questions et de défis prioritaires sur l'agenda international, notamment la réunion de haut niveau consacrée à la commémoration du 40^e anniversaire de la Déclaration sur le droit au

développement et du 25^e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban contre le racisme et la discrimination raciale, ainsi que la réunion de haut niveau sur l'élévation du niveau de la mer, et la réunion de haut niveau sur l'action climatique et la transition juste.

Selon le Mae, en marge du segment de haut niveau des travaux de l'AG de l'ONU, Attaf participera à une série de réunions ministérielles consacrées à l'exa-

men de plusieurs questions régionales et internationales, en tête desquelles la cause palestinienne et l'évolution de la situation au Moyen-Orient, les questions de paix et de sécurité en Afrique, ainsi que les transformations numériques.

En outre, cette participation verra la présence de l'Algérie au sein des différents cadres et groupements régionaux et internationaux auxquels elle appartient, à travers la participation aux réunions de coordination et aux rencontres latérales de la Ligue des États arabes, de l'Union africaine, de l'Organisation de la coopération islamique, et du Groupe des 77 et la Chine.

Parallèlement, le chef de la diplomatie nationale, et pour conclure, aura une série de rencontres bilatérales avec ses homologues des pays frères et amis, pour examiner les moyens de renforcer les relations de coopération et de partenariat, et échanger les points de vue sur les principales questions régionales et internationales actuelles, ainsi que des rencontres avec plusieurs hauts responsables de l'ONU et d'autres organisations internationales.

Farid G.

« WORLDSKILLS SHANGHAI 2026 »

L'Algérie fait ses premiers pas aux Olympiades des métiers

Pour la première fois de son histoire, l'Algérie participe officiellement aux Olympiades mondiales des métiers « WorldSkills International », prévues du 22 au 27 septembre à Shanghai, en Chine. Deux jeunes talents algériens, Akram Hriez et Yasser Hawas, porteront les couleurs nationales dans les spécialités de la technologie automobile et du développement d'applications mobiles.

C'est une première étape pour l'Algérie dans le mouvement mondial de valorisation des compétences professionnelles. La 48^e édition de la compétition WorldSkills réunira à Shanghai plus de 1 400 jeunes compétiteurs venus de plus de 70 pays et régions, autour de 64 métiers et spécialités, faisant de cette édition l'une des plus importantes jamais organisées par WorldSkills International. Organisée au National Exhibition and Convention Center (NECC) de Shanghai, l'édition 2026 se distingue également par l'ampleur de ses infrastructures. Le site s'étend sur quelque 360 000 mètres carrés et accueille les 64 compétitions réparties sur 12 halls. L'événement doit ainsi constituer une véritable vitrine mondiale des métiers techniques, technologiques et professionnels.

UNE PREMIÈRE APRÈS L'ADHÉSION DE L'ALGÉRIE

Cette entrée de l'Algérie dans la compétition internationale intervient quelques mois seulement après son adhésion officielle à WorldSkills International. Le pays est devenu, en avril 2026, le 90^e membre de l'organisation mondiale, après avoir intégré WorldSkills Africa en octobre 2025. Cette adhésion a notamment permis à l'Algérie de participer à la dynamique internationale autour de la formation et de l'enseignement professionnels, avec pour objectifs l'échange d'expertise, la mise en comparaison des compétences nationales avec les standards internationaux et le renforcement

des liens avec les autres systèmes de formation professionnelle. Avant cette première apparition à Shanghai, l'Algérie avait organisé sa compétition nationale WorldSkills à Oran, du 17 au 21 novembre 2025. Cette compétition avait réuni plus de 550 candidats dans 45 métiers, répartis dans six secteurs, et attiré plus de 30 000 visiteurs. Les premiers représentants algériens à la compétition mondiale ont été sélectionnés à l'issue de ce processus national.

DEUX JEUNES TALENTS POUR NOUS REPRÉSENTER

À Shanghai, l'Algérie sera représentée par deux jeunes compétiteurs. Akram Hriez prendra part aux épreuves de technologie automobile, une spécialité particulièrement exigeante qui mobilise des compétences liées au diagnostic, à la maintenance et aux nouvelles technologies automobiles. De son côté, Yasser Hawas concourra dans la spécialité du développement d'applications mobiles, un domaine directement lié à l'essor du numérique et à la transformation des usages technologiques. Leur présence à Shanghai est l'aboutissement d'un parcours de formation et de préparation destiné à les familiariser avec les exigences de la compétition internationale. Selon WorldSkills International, la préparation de la première équipe algérienne s'est notamment appuyée sur des standards et pratiques internationaux, avec des formations intensives, des ateliers d'immersion et des déplacements à l'étranger. À travers ces deux disciplines, l'Algérie fait ainsi le choix de mettre en avant des compétences correspondant à deux secteurs particulièrement liés aux mutations économiques actuelles : l'industrie automobile et les technologies numériques.

64 MÉTIERS EN COMPÉTITION

WorldSkills Shanghai 2026 réunira les

meilleurs jeunes professionnels et techniciens autour de 64 compétitions de métiers. Cette édition comprend également sept nouvelles spécialités, introduites afin de tenir compte de l'évolution des technologies, de la transformation numérique et des besoins émergents du marché du travail. Parmi les nouvelles disciplines figurent notamment la conception interactive de médias numériques, les technologies de sécurité intelligente, la technologie des véhicules ferroviaires, la vente au détail, les tests logiciels et les systèmes aériens sans pilote. Le développement d'applications mobiles, dans lequel concourra le représentant algérien, fait partie des disciplines déjà établies de la compétition. La technologie automobile figure également parmi les spécialités historiques du rendez-vous mondial des métiers. Au-delà des épreuves, WorldSkills se veut une plateforme internationale consacrée à la formation professionnelle et à l'évolution des métiers.

La compétition permet aux jeunes participants de mesurer leurs compétences selon des standards internationaux, tout en offrant aux formateurs et aux institutions l'occasion d'observer les nouvelles méthodes, technologies et pratiques professionnelles.

UN RENDEZ-VOUS AU-DELÀ DE LA COMPÉTITION

WorldSkills Shanghai 2026 ne se limitera pas aux épreuves entre compétiteurs. La manifestation sera accompagnée du WorldSkills Expo, destiné à présenter les métiers, les technologies et les perspectives offertes par les formations professionnelles, ainsi que d'espaces permettant au public de découvrir et de tester différentes compétences. Parallèlement, la WorldSkills Conference 2026, prévue du 23 au 25 septembre, réunira des responsables publics, des décideurs, des représentants du secteur industriel,

des formateurs et des acteurs de l'éducation autour du thème « Shaping a Skills-Driven Future ». Pour l'Algérie, cette première participation intervient dans une période de modernisation de son système de formation et d'enseignement professionnels. Selon WorldSkills International, le dispositif algérien couvre plus de 500 spécialités et connaît notamment un développement dans des domaines tels que l'agriculture, les énergies renouvelables et les technologies de l'information et de la communication. Le pays a également engagé la création de 18 centres d'excellence et le renforcement des liens entre formation et monde de l'entreprise.

UN PREMIER PAS SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

La participation d'Akram Hriez et de Yasser Hawas à Shanghai revêt ainsi une dimension qui dépasse les seuls résultats des épreuves. Elle constitue le premier test international de la nouvelle présence algérienne au sein du réseau WorldSkills et une occasion de confronter les compétences acquises dans les établissements nationaux aux exigences appliquées à l'échelle mondiale.

Pour les deux jeunes compétiteurs, l'enjeu sera désormais de mettre à profit leur préparation, leur savoir-faire et leur maîtrise technique face à des candidats issus de systèmes de formation professionnelle très diversifiés. Du 22 au 27 septembre, Shanghai deviendra ainsi le point de rencontre de plus de 1 400 jeunes professionnels venus de plus de 70 pays et régions. Pour l'Algérie, cette édition marquera surtout le début d'une nouvelle expérience internationale dans le domaine des métiers, avec l'ambition de donner davantage de visibilité aux compétences de sa jeunesse et d'inscrire la formation professionnelle nationale dans les échanges mondiaux autour des métiers de demain.

M. Seghilani

L'HYPOTHÈSE D'UN COMLOT CONTRE L'ESPAGNE À CEUTA SE CONFIRME

Un coup monté par le Maroc

Après le numéro deux de la DGED pointant du doigt la responsabilité directe des services de renseignement marocains, un expert espagnol met en cause le Makhzen dans l'afflux de clandestins dans l'enclave de Ceuta.

Malgré les dénégations des responsables marocains qui ont tenté de mettre en cause les réseaux de passeurs, tous les indices prouvent que le Makhzen est l'instigateur et l'organisateur de l'afflux de dizaines de milliers de clandestins, les 30 et 31 juillet, vers l'enclave de Ceuta. Les preuves s'accumulent aujourd'hui et il ne se passe pas un jour sans que de nouveaux éléments viennent appuyer le dossier de l'accusation. Le 8 septembre dernier, l'ancien numéro deux de la DGED (Direction générale des études et de la documentation), Mehdi Hijaoui, qui avait fait défection pour se réfugier en Espagne, avait déclaré dans un entretien accordé au journal français le Canard enchaîné, que les services marocains ne pouvaient pas ne pas savoir que l'enclave allait subir une invasion de clandestins. C'est un personnage qui est au fait des techniques de manipulation des services secrets, et de tous leurs coups tordus. L'expert en sécurité espagnol José Maria Gil Garre, a enfoncé le clou lui aussi en affirmant que le Makhzen a orchestré l'"invasion" de Ceuta, fin juillet dernier, en transmettant des ordres jusqu'au niveau opérationnel des gendarmes et des forces auxiliaires déployés sur la frontière pour laisser passer les migrants marocains de façon illé-



PH : DK

gale dans le territoire espagnol. Cela renseigne sur la passivité des agents chargés de la surveillance de la frontière avec l'enclave et sur la présence de gendarmes dans la foule de clandestins qui avaient décidé de revenir au Maroc le lendemain. D'ailleurs, il confirme cet état de fait dans le rapport publié samedi par le quotidien espagnol "La Razon", la capacité de moduler la réponse des forces de sécurité à la frontière constitue l'un des instruments classiques de pression asymétrique dont dispose le Makhzen et qu'en l'occurrence, cet instrument a été utilisé en connaissance de cause et sur instructions parvenues au niveau opérationnel. Le rapport a relevé que les ordres relatifs au positionnement, à la gestion des flux migratoires et au déploiement des barrages flottants sont du type d'instructions qui ne peuvent s'expliquer que par l'existence d'une chaîne de commandement opérationnelle atteignant ce niveau. Il a affirmé que la capacité de transmettre des ordres jus-

qu'aux confins de la frontière est l'élément qui transforme la permisivité observée le 30 juillet en une régulation délibérée des flux migratoires.

UNE PASSIVITÉ MAROCAINE QUI ACCABE LE MAKHZEN

Plus encore, des documents des services de renseignement et de sécurité espagnols avaient révélé dernièrement l'implication du Makhzen dans l'afflux de milliers de migrants marocains en situation irrégulière vers Ceuta, après une alerte adressée par les services espagnols à leurs homologues marocains concernant un projet de traversée collective, sans qu'une réponse ferme ne soit apportée. C'est la passivité des services de police et de gendarmerie qui accable le Makhzen et le met dans la peau du premier responsable des faits. Le gouvernement espagnol avait publié 40 documents, rapports et correspondances relatifs aux événements, émanant notamment du Centre national de

renseignement (CNI), de la Garde civile, de la Police nationale et du Centre de renseignement des forces armées (CIFAS). Ces documents retracent la chronologie des informations disponibles avant l'afflux massif de migrants les 30 et 31 juillet dernier, au cours duquel plus de 70.000 personnes avaient tenté de rejoindre Ceuta. Selon un document du CNI, les services espagnols avaient alerté, le 29 juillet, les deux services de renseignement marocains DGST et DGED sur des appels à une traversée vers Ceuta par voie terrestre et maritime le lendemain. Un rapport de la Police espagnole évoque également l'intervention d'éléments marocains en uniforme pour orienter certains migrants vers des points de passage, qualifiant la réponse marocaine de tolérance totale. Il faut également revenir sur les déclarations de la ministre espagnole de la défense, Margarita Robles, au lendemain des faits qui avait annoncé que des documents mettant en cause des parties qui avaient tenté de porter atteinte à la souveraineté de l'Espagne allaient être rendus publics.

LES HABITANTS DE CEUTA DÉCIDENTS À DÉFENDRE L'ENCLAVE

Les documents des enquêteurs espagnols écartent la responsabilité exclusive des réseaux de passeurs, estimant qu'ils n'auraient pas été capables d'organiser un mouvement d'une telle ampleur, dépassant 70.000 personnes. Ces éléments mettent en cause, selon les rapports espagnols, le rôle du Makhzen dans l'utilisation de la question migratoire comme moyen de pression sur l'Espagne, tout en cherchant à se soustraire à sa responsabilité dans cette crise. C'est une tactique souvent utilisée par le

Makhzen pour manipuler ou réaliser des coups tordus. Son exploitation de toute la chaîne de production et de commercialisation de haschisch est la preuve flagrante qu'il contrôle certains segments de cette chaîne pour noyer de drogue l'Algérie, l'Europe et d'autres pays. Il contrôle également des réseaux de passeurs qui activent au niveau de la façade maritime méditerranéenne et même atlantique. Récemment un réseau d'immigration clandestine a été démantelé en Belgique et certains individus mis en cause avaient affirmé aux enquêteurs qu'ils étaient en liaison avec le responsable de la DGED au niveau de l'ambassade marocaine à Bruxelles. Et en attendant la population de Ceuta continue sa mobilisation pour défendre le caractère espagnol de l'enclave. Des centaines d'habitants de Ceuta ont marché dimanche vers Tarajal pour défendre l'identité espagnole de la ville et de sa frontière. Ces derniers se sont rassemblés sur l'esplanade Juan Carlos I, à trois kilomètres de la frontière marocaine, pour marcher de là vers Tarajal afin de défendre le caractère espagnol de la ville et la protection de son territoire. La mobilisation a été lancée par la Fédération provinciale des associations de quartier (FPAV), qui lira un manifeste à Tarajal afin d'exiger la défense de la frontière de Ceuta. Des représentants de la FPAV ont participé au rassemblement, brandissant un drapeau européen qui ouvrait le cortège. Derrière eux, ils ont déployé une banderole sur laquelle on pouvait lire : « SOS Ceuta envahie ». Plus d'un millier de personnes se sont rassemblées sur l'esplanade, brandissant des drapeaux de Ceuta, d'Espagne et d'Europe.

Slimane B.

RESSOURCES NATURELLES SAHRAOUIES

Au-delà du caractère illégal, le coût environnemental de l'exploitation effrénée

L'ingénieur agronome sahraoui Taleb Brahim a estimé que l'approche du changement climatique au Sahara occidental ne saurait se limiter aux indicateurs liés à la hausse des températures et à la baisse des précipitations, compte tenu de la fragilité de l'espace désertique et des décennies d'interventions militaires et coloniales, ainsi que d'exploitation non durable des ressources naturelles. Cette déclaration a été tenue samedi au siège du ministère des Affaires étrangères, à l'occasion d'une conférence consacrée à la présentation du nouveau rapport de l'Observatoire sahraoui des ressources naturelles et de la protection de l'environnement (SONREP), intitulé « L'empreinte du pillage : le coût environnemental de l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental ». La présentation du rapport a été assurée par Blahy Tirsal, directeur du département Europe au ministère des Affaires étrangères, et clôturée par Nekia Salem, membre du Secrétariat national du Front polissario, chargée du Secrétariat de l'encadrement, des organisations de masse et de la société civile. Ont également pris part aux interventions consacrées au rapport Yakouta Mokhtar, présidente de l'Observatoire sahraoui des ressources naturelles et de la protection de l'environnement, Dr Ghaly Zoubir, président de l'Autorité sahraouie du pétrole et du gaz et conseiller de l'Observatoire, ainsi que Ghaithi Ennah et Taleb Brahim, ingénieur agronome et cadre au ministère du Développement. La rencontre s'est déroulée en présence de chercheurs, d'experts, de représentants d'institutions et d'organisations internationales, de membres de la société civile et de représentants des médias.

« ADAPTATION, ATTÉNUATION ET RESPONSABILITÉS CLIMATIQUES »

Dans son intervention, Taleb Brahim a mis

en avant plusieurs notions centrales du débat climatique international, notamment celle des « contributions déterminées au niveau national » (CDN), qui désignent les engagements pris par les États dans le cadre de l'Accord de Paris afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur capacité à faire face aux effets du changement climatique. Il a également abordé les notions d'« adaptation » et d'« atténuation », la première renvoyant aux mesures destinées à réduire les effets du changement climatique et à faire face à ses conséquences, tandis que la seconde concerne les mesures visant à diminuer les émissions ou à renforcer les capacités d'absorption des gaz à effet de serre. L'intervenant s'est notamment interrogé sur la manière dont ces engagements et politiques climatiques se répercutent sur le Sahara occidental, considéré par l'ONU comme un territoire non autonome et toujours inscrit sur la liste des territoires à décoloniser. Il a souligné que tout débat sur les politiques climatiques dans la région doit tenir compte de cette situation particulière. Revient sur le contexte historique, l'ingénieur agronome a rappelé que le Sahara occidental a connu, depuis plusieurs décennies, d'importantes transformations climatiques, notamment des périodes de sécheresse particulièrement sévères à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Ces épisodes ont affecté les ressources hydriques, les pâturages et les modes de vie traditionnels des populations sahraouies. Il a toutefois insisté sur le fait que les effets du changement climatique ne peuvent être dissociés des interventions coloniales et militaires qu'a connues la région. Il a notamment évoqué l'opération « Écouvillon », menée en 1958 par les forces françaises et espagnoles, une vaste opération militaire ayant mobilisé d'importants moyens terrestres et aériens et qui, selon son inter-

vention, a provoqué des déplacements de populations et fortement perturbé les activités pastorales et l'environnement désertique.

LE MUR MILITAIRE ET LA PRESSION SUR LES ÉCOSYSTÈMES

Dans le contexte actuel, Taleb Brahim a relevé que la vulnérabilité climatique et environnementale du territoire est accentuée par les infrastructures militaires et l'exploitation économique croissante de ses ressources. Il a notamment évoqué le mur militaire marocain, estimant que celui-ci ne constitue pas uniquement une barrière politique et militaire, mais qu'il a également des répercussions sur les déplacements des populations, des éleveurs et des animaux, ainsi que sur la continuité des écosystèmes. L'intervenant a également soulevé plusieurs interrogations concernant les activités minières, l'exploitation des ressources naturelles et l'expansion agricole dans le sud du Sahara occidental, dans un contexte marqué par la rareté de l'eau et la fragilité des écosystèmes. Selon lui, les projets agricoles et industriels de grande envergure ne devraient pas être évalués uniquement à travers leur niveau de production ou les investissements mobilisés. Leur consommation d'eau, leurs effets sur les sols et les nappes phréatiques, leur impact sur les écosystèmes et leurs conséquences sur la capacité des populations locales à s'adapter au changement climatique devraient également être pris en considération.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU CENTRE DES INTERROGATIONS

L'ingénieur agronome s'est également penché sur les projets d'énergies renouvelables, précisant que la question soulevée ne porte pas sur le principe de la transition vers les énergies propres, mais sur la nécessité de

soumettre ces projets à des critères de durabilité environnementale, sociale et juridique. Le fait qu'un projet repose sur l'énergie éolienne ou solaire ne signifie pas automatiquement, selon lui, qu'il est durable. La nature du site, les ressources mobilisées, les conséquences environnementales et sociales, ainsi que la question des bénéficiaires et des droits des populations concernées doivent également être prises en considération. Il a, dans ce contexte, évoqué l'expansion des projets éoliens et solaires au Sahara occidental, dont certains sont associés à des activités minières et agricoles, au dessalement de l'eau ou encore à des projets liés à l'hydrogène vert. Il a également cité l'inscription, sur la plateforme officielle marocaine de suivi des mesures d'atténuation climatique, d'un projet de parc éolien de 40 mégawatts à Dakhla parmi les mesures d'atténuation associées aux contributions déterminées au niveau national du Maroc. Cette situation soulève, selon l'intervenant, une question centrale : un projet techniquement « vert » peut-il être considéré comme durable sur les plans environnemental, juridique et social lorsqu'il est implanté dans un territoire dont le statut fait l'objet d'un différend et sans le consentement du peuple sahraoui ? Une problématique qui, à ses yeux, dépasse la seule dimension technique pour rejoindre celle de la justice climatique. Taleb Brahim a ainsi estimé que la transition énergétique ne devrait pas devenir un moyen de reproduire les mêmes modes d'extraction des ressources sous de nouvelles appellations. Il a plaidé pour que le Sahara occidental soit considéré à la fois comme un écosystème fragile soumis à des limites naturelles, comme un territoire où vit un peuple disposant de droits, et comme un espace nécessitant une véritable protection environnementale.

M.Seghilani

SAHARA OCCIDENTAL

Décoloniser relève de la responsabilité de l'ONU

Prendre des mesures concrètes pour la décolonisation du Sahara occidental et permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance : c'est ce que demande le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, à l'Organisation des Nations unies (ONU) et à la communauté internationale.



Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, António Guterres- et diffusée ultérieurement comme document du Conseil de sécurité à la demande de l'Afrique du Sud-, Il les appelle à assumer leurs responsabilités envers le peuple sahraoui. Le président Ghali a souligné que "l'occupation marocaine continue du Sahara occidental, qui figure toujours sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes, constitue un obstacle fondamental à

l'exercice des droits légitimes du peuple sahraoui". Sa lettre contient une mise en garde nettement exprimée : "l'absence de réponse internationale résolue face à l'obstruction persistante du Maroc au processus de paix mené par l'ONU" risque "de perpétuer l'instabilité, avec de graves conséquences pour la paix et la sécurité régionales et internationales". Il appelle à "user de tous les moyens diplomatiques disponibles pour mettre fin à cette injustice de longue date et accélérer la décolonisation du Sahara

occidental". Le président Ghali a réaffirmé l'engagement du Front Polisario à coopérer avec le secrétaire général de l'ONU et son Envoyé personnel dans le cadre du processus de paix mené par l'ONU ; il en donne pour preuve la participation aux trois réunions ministérielles informelles tenues en janvier et février 2026 et la soumission de propositions visant à soutenir une solution finale et mutuellement acceptable. Il a réaffirmé la volonté du Front Polisario d'engager des négociations directes et de bonne

foi avec le Royaume du Maroc sous les auspices de l'ONU, dans le but de parvenir à une solution juste, pacifique, durable et définitive basée sur l'autodétermination du peuple sahraoui pour le rétablissement de la paix et de la sécurité régionales. Le président de la RASD définit cette solution : " devait garantir le droit inaliénable, non négociable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance par le biais d'un processus libre, transparent et démocratique, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU ». Il rejette les tentatives de légitimer l'occupation ou de saper les aspirations nationales légitimes du peuple sahraoui. Autre sujet de préoccupation majeure chez le Polisario : la grave situation des droits humains dans les territoires sahraouis occupés, d'autant plus que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme se voit refuser l'accès au Sahara occidental occupé depuis 2015, rappelle le président Ghali qui cite des cas avérés de détention arbitraire, de violences physiques, d'intimidation, de surveillance et de restrictions imposées aux défenseurs des droits humains, aux journalistes et aux militants sahraouis.

Il a notamment souligné la situation des prisonniers politiques sahraouis, y compris ceux du groupe Gdeim Izik, qui continuent de subir des conditions de détention inhumaines, de manque de soins médicaux, d'isolement et de privation de visites familiales et de tous contacts avec le monde extérieur. Il a réitéré son appel pour la libération rapide et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis, à leur retour dans leur pays et dans leurs familles, tout en demandant un suivi international indépendant de la situation des droits de l'homme dans le territoire. Les politiques affectant la composition démographique du territoire, notamment l'expulsion des Sahraouis de leurs terres ancestrales ont été dénoncées par le président Ghali, de même que l'utilisation d'armements militaires, y compris de drones, ayant entraîné des victimes civiles. Il n'a pas manqué de condamner l'exploitation continue des ressources naturelles sahraouies, appelant l'ONU à informer la communauté internationale et les organes compétents des Nations unies des activités économiques illicites menées dans le territoire.

M'hamed Rebah

RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Les écoles de l'UNRWA au cœur de la contestation au Liban

Le différend entre les réfugiés palestiniens au Liban et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) ne se limite plus à une contestation ponctuelle d'une décision administrative ou d'un projet de regroupement scolaire. Derrière les portes des établissements qui s'apprêtent à accueillir des milliers d'élèves à l'occasion de la nouvelle rentrée, les inquiétudes se multiplient autour de l'avenir de l'enseignement et de la capacité des familles palestiniennes, durement éprouvées par la crise économique, à maintenir leurs enfants sur les bancs de l'école. Du camp de Bourj El-Chamali, dans le sud du Liban, jusqu'à Tripoli, en passant par les camps de Beddawi et de Nahr el-Bared dans le nord, ainsi que celui d'Al-Bass et d'autres camps palestiniens, le même scénario se répète : des établissements menacés de regroupement ou de fermeture, des élèves appelés à être transférés, des classes dont la surcharge inquiète les parents et des mobilisations de rue contre des décisions perçues comme susceptibles d'alourdir davantage le quotidien de familles déjà confrontées à la pauvreté et à la hausse du coût de la vie. De son côté, l'UNRWA présente ces mesures comme relevant d'une réorganisation de l'utilisation des établissements, des infrastructures et des ressources disponibles, afin d'assurer la continuité du processus éducatif dans un contexte marqué par des contraintes financières, logistiques et structurelles. Pour les familles palestiniennes, toutefois, la question ne se résume pas à garantir « une place à l'école » à chaque enfant. Elles s'interrogent également sur la qualité de l'enseignement, le nombre d'élèves par classe, la distance que les enfants devront parcourir, la prise en charge des frais de transport et, plus largement, sur la capacité des familles qui peinent déjà à couvrir leurs besoins essentiels à supporter de nouvelles dépenses.

BOURJ EL-CHAMALI : LA MOBILISATION CONTRE LE REGROUPEMENT SCOLAIRE

Dans le camp de Bourj El-Chamali, le projet de regroupement des établissements scolaires a constitué l'un des principaux motifs de contestation au début de la nouvelle année scolaire. L'UNRWA avait présenté de nouvelles dispositions concernant les écoles de Palestine, de Sarafand et de Jabalia. Le projet prévoyait notamment de répartir les élèves du camp sur deux bâtiments scolaires,

tout en conservant les appellations des établissements et en ouvrant deux classes supplémentaires, avec la possibilité de recruter des enseignants supplémentaires en fonction des besoins. L'agence affirme que ce dispositif ne priverait aucun élève de son droit à l'éducation et que l'ensemble des élèves du camp poursuivent normalement leur scolarité. Elle précise également que le projet ne prévoyait pas de réduction des effectifs parmi les enseignants ou le personnel. L'UNRWA justifie cette réorganisation par la nécessité de faire face au projet de construction d'un nouveau complexe scolaire destiné aux élèves de la région de Tyr, alors qu'elle n'est toujours pas parvenue à trouver un terrain répondant aux conditions nécessaires à la construction de l'établissement. Les parents ont toutefois interprété la mesure différemment. Selon eux, le transfert et le regroupement des élèves risquent d'entraîner une augmentation importante des effectifs dans les classes, avec des conséquences potentielles sur les conditions d'apprentissage, mais aussi sur l'environnement social et psychologique des enfants. La contestation s'est intensifiée jusqu'à un mouvement de grève d'avertissement et un sit-in organisé dans le camp le 14 septembre. Les parents et plusieurs représentants palestiniens ont alors appelé l'UNRWA à revenir sur son projet de regroupement. Sous la pression de la mobilisation, les participants au sit-in ont été informés du retrait du projet et du maintien, pour l'année scolaire 2025-2026, des dispositions éducatives précédemment en vigueur. Le camp de Bourj El-Chamali compte quelque 1.500 élèves répartis entre trois établissements. Les comités de parents avaient averti que l'application du projet de regroupement aurait pu porter les effectifs à près de 47 élèves par classe. Pour les familles, un tel chiffre ne représente pas seulement une salle de classe surchargée. Il signifie également moins de temps consacré à chaque élève, une capacité réduite de l'enseignant à prendre en compte les différences de niveau et davantage de difficultés pour répondre aux besoins éducatifs et psychologiques des enfants.

« L'ESSENTIEL N'EST PAS SEULEMENT D'AVOIR UNE PLACE À L'ÉCOLE »

Cette dimension de la crise est mise en avant par Jihad Mohammad, chargé du dossier de l'UNRWA au sein du mouvement du Jihad islamique au Liban, qui inscrit le débat

dans une problématique dépassant les seules considérations administratives. Selon lui, l'UNRWA ne constitue pas une simple institution de services dont les décisions peuvent être évaluées uniquement à travers les critères de coût et d'efficacité opérationnelle. Il rappelle que l'agence a été créée par les Nations unies en réponse à la question des réfugiés palestiniens et que ses prestations s'inscrivent dans le cadre de la responsabilité internationale à l'égard de cette question. Jihad Mohammad affirme que les Palestiniens souhaitent disposer d'une « UNRWA forte, capable et durable », tout en estimant que cela ne signifie pas accepter sans contestation chacune de ses décisions. Il souligne que les réfugiés ont, selon lui, le droit de s'opposer à toute mesure qu'ils considèrent comme portant atteinte au droit de leurs enfants à un enseignement de qualité, sûr et accessible. Il résume ainsi l'un des principaux points de désaccord : l'enjeu n'est pas uniquement de savoir si chaque élève disposera d'une place, mais de déterminer dans quelles conditions il sera scolarisé. La question du regroupement concerne donc directement la capacité d'accueil des établissements, le nombre d'élèves par classe, les effectifs enseignants et la capacité des écoles à assurer un enseignement de qualité. Les représentants des parents redoutent notamment qu'une augmentation du nombre d'élèves par classe ne transforme les établissements en espaces dominés par la surcharge, avec des répercussions sur les résultats scolaires, la discipline, le suivi individuel et l'accompagnement psychologique et pédagogique.

ÉCOLE DE RAFAH : LA FERMETURE OUVRE UN NOUVEAU FRONT

À Tripoli, le différend prend une autre forme avec la décision de fermer l'école de Rafah, située dans le quartier d'Al-Mina, et de répartir ses élèves entre plusieurs autres établissements. Selon les dispositions présentées par l'UNRWA, la majorité des élèves de l'école de Rafah résidant dans le camp de Beddawi doivent être accueillis dans les établissements de l'agence situés dans le camp. Les élèves résidant dans le camp de Nahr el-Bared doivent, pour leur part, être transférés vers les écoles de l'UNRWA dans ce camp. Quelque 140 élèves résidant dans la ville de Tripoli doivent être orientés vers l'école de Lod, située à proximité, qui prendra le nom de « école Lod-Rafah ». L'UNRWA affirme que cette mesure vise notamment à maintenir les

élèves à proximité de leurs lieux de résidence et à éviter à certains d'entre eux les frais de déplacement vers Tripoli. Les parents, le comité des parents d'élèves de l'école de Rafah et plusieurs représentants palestiniens du nord du Liban se sont toutefois opposés à cette décision, estimant que sa fermeture aurait des conséquences directes sur les élèves et leurs familles. Le 17 septembre, des parents, des élèves et des représentants palestiniens ont organisé un sit-in devant le bureau de l'UNRWA à Tripoli pour protester contre la fermeture de l'établissement et le transfert de ses élèves. Une question revient ainsi au centre du débat : qu'en est-il d'une école présentée comme « proche » si son accès implique des dépenses quotidiennes que certaines familles ne peuvent pas assumer ?

QUAND LE COÛT DU CARBURANT DEVIENT UNE QUESTION ÉDUCATIVE

Pour les réfugiés palestiniens au Liban, l'éducation ne peut être dissociée de la situation économique. Une famille confrontée à l'augmentation du prix de la nourriture, des médicaments, des loyers et des services peut difficilement absorber une nouvelle dépense lorsque la scolarisation des enfants nécessite désormais des déplacements quotidiens. Zeinab Al-Mohammad, originaire de Tyr, rejette le principe du regroupement scolaire et estime qu'il aura plusieurs conséquences sur les élèves. Elle évoque notamment la hausse du prix de l'essence, indiquant que le bidon de carburant atteint désormais environ 31 dollars, et s'interroge sur la capacité des parents à prendre en charge les frais de transport si les établissements sont plus éloignés des lieux de résidence. Un élève qui pouvait auparavant rejoindre à pied une école située à proximité pourrait ainsi avoir besoin quotidiennement d'un moyen de transport, transformant une décision éducative en charge financière permanente pour sa famille. À cela s'ajoutent les frais de transport, le temps consacré aux déplacements, l'accompagnement des enfants et, pour les familles ayant plusieurs enfants scolarisés, le risque d'une multiplication des dépenses. Derrière la notion de « redistribution » des élèves se pose donc une question sociale majeure : les familles les plus modestes pourront-elles continuer à assumer le coût de l'accès à l'école ?

M.Seghilani

TINDOUF. RENTRÉE SCOLAIRE

De nouvelles structures éducatives réceptionnées

En prévision de la nouvelle année scolaire 2026-2027, la wilaya de Tindouf consolide ses infrastructures éducatives. Déployés sur les trois cycles d'enseignement, ces nouveaux établissements, dont certains sont déjà équipés et d'autres en voie de livraison, visent à décongestionner les structures existantes et à garantir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves de la région.



Selon le directeur de l'éducation de la wilaya, Abderrahmane Lebbad, la rentrée s'articule autour de l'intégration de nouvelles structures et de la mise en service d'établissements récemment réhabilités. Dans le cycle primaire, deux écoles ont été réceptionnées. L'école primaire « Djekani Ahmed », située au quartier El-Moustakbal, fonctionnera comme une annexe rattachée au collège « Djilali Bounâama ». Entièrement équipée en climatiseurs et en mobilier, elle accueillera 308 élèves répartis en huit divisions pédagogiques, permettant d'alléger la pression sur l'établissement principal et d'éviter les longs déplacements à certains élèves. L'ouverture de la seconde école primaire, située au quartier El-Hikma, a en revanche été différée de quelques mois en

raison d'un effectif actuel insuffisant. Le cycle moyen connaît également une évolution notable pour répondre à la demande croissante. Le collège « Arqoub », au quartier Es-Selaga, devient un établissement autonome après avoir servi d'annexe. Équipé et pourvu du personnel administratif et pédagogique nécessaire, il s'apprête à recevoir environ 300 collégiens. De son côté, le collège « Mimouni Mohamed », situé au quartier des 400-Logements (El-Karama), accueillera plus de 300 élèves à partir de la deuxième semaine de la rentrée, une fois les opérations d'orientation finalisées. Par ailleurs, les travaux d'un nouveau collège au quar-

tier El-Hikma s'achèveront d'ici un mois à un mois et demi. Cette structure est particulièrement attendue pour soulager le collège Ben Taïeb, actuellement en sursaturation avec plus de 900 élèves. Dans l'intervalle, une annexe provisoire a été aménagée au sein du lycée Kacem Mohamed pour prendre en charge quelque 450 collégiens.

Enfin, pour le cycle secondaire, le secteur s'enrichit d'un nouveau lycée implanté au quartier El-Karama. Les opérations d'équipement y sont en cours de finalisation afin d'assurer une mise en service imminente dans des conditions optimales pour les lycéens.

TISSEMSILT. SANTÉ

80 professionnels formés au dossier médical électronique

Quatre-vingts cadres et professionnels du secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt ont récemment bénéficié d'une session de formation consacrée au dossier médical électronique, a indiqué samedi la Direction de la santé et de la population de la wilaya. Selon le directeur de la santé et de la population par intérim, Saïd Rafsi, cette formation, qui s'est déroulée durant trois jours à l'Institut de formation paramédicale de Tissemsilt, a réuni 80 cadres représentant différentes catégories professionnelles, notamment des personnels administratifs, des infirmiers de santé publique ainsi que des médecins généralistes et spécialistes.

Cette initiative vise à renforcer les compétences des professionnels de santé dans l'utilisation du dossier médical électronique, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de tutelle relatives à la numérisation du secteur de la santé. Cette transition doit notamment contribuer à améliorer la qualité des prestations de santé, à renforcer le suivi des dossiers médicaux des patients et à accroître l'efficacité de leur prise en charge. Le même responsable a précisé que cette formation s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les compétences des personnels exerçant au sein des établissements et structures de santé de la wilaya et à les accompagner dans le passage progres-

sif des modes de gestion traditionnels vers un système numérique reposant sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à différentes étapes de la prise en charge du patient. Ce dispositif couvre notamment l'enregistrement, le traitement, le suivi et la mise à jour des données médicales. Il doit permettre de disposer d'informations précises et actualisées sur le parcours de santé du patient pris en charge dans les établissements du secteur à travers la wilaya, tout en contribuant à améliorer le

fonctionnement des structures sanitaires et leur capacité à répondre aux besoins de la population.

M. Rafsi a également souligné que la formation des personnels médicaux, paramédicaux et administratifs à l'utilisation du dossier médical électronique devrait contribuer à la mise en place d'un système numérique permettant d'assurer un suivi continu et global du patient. Elle devrait également faciliter la circulation et l'accès aux informations médicales nécessaires à la prise en charge, dans un cadre régle-

mentaire garantissant la continuité des soins et une meilleure coordination entre les différents intervenants. L'adoption progressive de ce système devrait, par ailleurs, permettre de réduire le recours aux dossiers papier, tout en améliorant la rapidité d'accès aux informations médicales ainsi que leur fiabilité et leur actualisation.

Cette évolution vise à soutenir la qualité de la prise en charge des patients et à améliorer la performance des établissements de santé de la wilaya.

NAÂMA. SUR UNE DISTANCE DE 20 KM

Lancement des travaux de renforcement de la RN 119

Les travaux de renforcement de la Route nationale n 119 (RN 119) ont débuté récemment sur le tronçon reliant la commune de Méchéria, dans la wilaya de Nâama, à celle de Tismoulina, dans la wilaya d'El-Bayadh, sur une distance de 20 km, a-t-on appris auprès de la direction des Travaux publics. Répartie en deux lots et inscrite dans le cadre du programme de renforcement et de modernisation du réseau routier au titre de l'année en cours, cette opération comprend notamment la réalisation d'une couche de roulement en béton bitumineux et le comblement des accotements.

Les travaux sont réalisés en coordination avec les différents intervenants afin de garantir le respect des normes techniques et la qualité des ouvrages, a précisé le directeur des Travaux publics, Abdelaziz Zaoui.

Cette opération vise à améliorer l'état du réseau routier à travers les différentes communes de la wilaya, à renforcer la sécurité routière et à améliorer les conditions de circulation

des usagers, a souligné le même responsable. Parallèlement, les travaux de modernisation du chemin de wilaya n 3 (CW 3), reliant la RN 47 au village d'Aïn Ouarka, dans la commune d'Asla, ont également débuté sur une distance de 12 km. Ils portent notamment sur la mise en place d'une couche de base en grave-bitume, selon le même responsable.

Dans le même contexte, la même source a indiqué que les travaux de réalisation de la deuxième tranche du projet de dédoublement de la RN 6, sur une distance de 31 km entre les communes d'El Biodh, dans la wilaya de Nâama, et de Bougtob, dans la wilaya d'El-Bayadh, affichent actuellement un taux d'avancement de 40 %.

Il convient de rappeler que le réseau routier de la wilaya de Nâama s'étend sur une longueur totale de 3.340 km, dont 859 km de routes nationales et 578 km de chemins de wilaya, tandis que les chemins communaux représentent 1.903 km.

GUELMA. RÉSEAUX DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Raccordement de 14 nouveaux établissements scolaires

Au total, 14 nouveaux établissements scolaires relevant des différents paliers de l'enseignement ont été raccordés, dans la wilaya de Guelma, aux réseaux de distribution de l'électricité et du gaz, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale de distribution du groupe Sonelgaz. La responsable de la cellule de communication de cette direction, Rima Medhaoui, a précisé à l'APS qu'il s'agit de 5 écoles primaires construites dans les communes de Guelma, de Belkheir, de Hammam Debagh, de Beni Mezline et d'Ouled Cheham, de 6 collèges d'enseignement moyen (CEM) au chef-lieu de wilaya (2 établissements), dans la commune de Belkheir (2) et dans les communes de Boumahra-Ahmed et Medjez Sfa, ainsi que de 3 lycées dans les communes de Belkheir, d'Oued Zenati et d'Aïn Makhoulouf. Cette opération s'inscrit, a-t-elle souligné, dans le cadre du renforcement de l'infrastructure énergétique et de l'amélioration de la qualité des services offerts dans les établissements scolaires, en particulier ceux disposant de cantines, avec pour premier objectif la mise en place des conditions adéquates pour une bonne scolarisation des élèves et une amélioration des conditions de travail des enseignants et des personnels administratifs. Mme Medhaoui a conclu en faisant savoir que le raccordement de ces nouveaux établissements aux réseaux de l'électricité et du gaz a nécessité la réalisation d'un réseau électrique d'une longueur totale de plus de 9 km de lignes électriques de moyenne et de basse tension, ainsi que 9 équipements de mise en gaz, le tout pour un coût total de plus de 65 millions de dinars.

BÉJAÏA. PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE

Mise en service de l'échangeur de Sidi Aïch

L'échangeur de Sidi Aïch, situé au point kilométrique (PK) 43 sur la route nationale RN 26 et reliant la pénétrante autoroutière de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, a été mis en service samedi. Le secrétaire général de la wilaya, chargé de la gestion des affaires de la wilaya, Saïd Yahiaoui, a supervisé, samedi matin, la mise en service de cet échangeur, en présence des autorités locales. La mise en exploitation de cette infrastructure stratégique intervient après l'achèvement de l'ensemble des travaux d'aménagement et de raccordement, ainsi que la mise en place des différents dispositifs de signalisation routière, a indiqué la Direction des travaux publics, précisant que cette ouverture contribuera directement à désengorger les axes routiers avoisinants, notamment la RN 26. La même source a également fait savoir que l'ouverture de cet échangeur permettra d'assurer un accès direct et fluide à la ville de Sidi Aïch et aux communes avoisinantes, tout en réduisant la durée des déplacements et en garantissant une meilleure fluidité de la circulation. La mise en exploitation de cette importante infrastructure routière constitue un acquis "stratégique et une valeur ajoutée qualitative", susceptible de contribuer positivement au développement économique et social du bassin de la Soummam et de la wilaya de Béjaïa en général, selon la même source.

BLIDA. TRANSPORT PUBLIC

Le réseau fait peau neuve avec de nouvelles dessertes

Afin de répondre à une demande croissante et d'accompagner l'expansion urbaine, la wilaya de Blida renforce significativement son réseau de transport public.

À l'occasion de la rentrée sociale 2026-2027, l'Établissement public de transport urbain et suburbain déploie de nouvelles lignes et prolonge des trajets existants, promettant ainsi une meilleure mobilité aux citoyens et le désenclavement de plusieurs quartiers.

Le secteur des transports blidéen se dynamise pour cette nouvelle rentrée. En étroite coordination avec la Direction des transports, plusieurs liaisons ont été récemment inaugurées pour connecter plus efficacement les nouveaux pôles d'habitation. Depuis jeudi dernier, les usagers peuvent emprunter une toute nouvelle ligne



RH.DR

reliant le quartier de « Bab Sebt » à « Mermene », en passant par « Frantz Fanon » et « Sidi Moussa ». Le maillage s'élargit également avec la création de trajets directs via l'autoroute Est-Ouest, joignant désormais la gare routière « Ramoul » aux communes de Meftah d'une part, et de Larbaa d'autre part. Le réseau continuera de s'étendre prochainement avec l'ouverture

prévue d'une desserte entre « Bab Sebt » et Beni Mered, ainsi que le prolongement stratégique de la ligne issue de la station « Kessab » jusqu'à Chiffa et Mouzaïa.

Cette refonte de la carte des transports répond à une volonté directe d'améliorer qualitativement le service public. Face à l'extension urbanistique continue que connaît la wilaya, il devenait impératif

de rompre l'isolement de certaines zones résidentielles et d'apporter des solutions concrètes aux préoccupations quotidiennes des citoyens. L'administration locale vise ainsi à mettre à la disposition de la population des moyens de transport non seulement réguliers, mais aussi sûrs et confortables pour fluidifier les déplacements intercommunaux.

Pour soutenir cette restructuration, les nouvelles lignes s'accompagnent d'un rajeunissement indispensable du parc automobile. Au début de ce mois, la wilaya de Blida a réceptionné un premier lot de 20 bus flambant neufs. Cette livraison s'inscrit dans le cadre d'un vaste programme initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Ce projet d'envergure prévoit l'importation de 10 000 nouveaux bus à l'échelle nationale, tournant ainsi la page des véhicules vétustes pour accélérer la transition vers un service public de transport moderne et performant.

SIDI BEL-ABBÈS. VEILLE DE LA RENTRÉE

Forte affluence à la foire des fournitures scolaires

La foire de proximité dédiée à la vente de fournitures scolaires, organisée à Sidi Bel-Abbès, connaît, à deux jours de la rentrée scolaire 2026-2027, une forte affluence de parents venus compléter les achats destinés à leurs enfants, dans une dynamique commerciale soutenue, a-t-on constaté. Les allées de cet espace commercial et de solidarité, aménagé au quartier " Sakia El Hamra ", enregistrent un flux continu de familles venues profiter d'un large choix d'articles scolaires proposés à des prix

compétitifs, équivalents à ceux pratiqués en gros, contribuant ainsi à alléger les dépenses liées à la rentrée scolaire. Les stands réservés aux familles productrices et aux artisans bénéficiaires des programmes de l'action sociale et de la solidarité connaissent, pour leur part, un engouement particulier, notamment pour les tabliers scolaires confectionnés localement et destinés aux différents paliers d'enseignement. De nombreuses familles ont exprimé leur préférence pour ces produits artisanaux locaux, attirées par leur qualité, leurs prix avantageux ainsi que par la formule de vente directe du producteur au consommateur, qui permet de réduire les marges des intermédiaires. Pas moins de 33 opérateurs économiques, dont des grossistes, des importateurs et des producteurs locaux, participent à cette manifestation et veillent à l'approvisionnement régulier des stands en cahiers, trousse, cartables et autres four-

nitures scolaires. Dans ce cadre, les brigades de contrôle et d'inspection relevant de la Direction du commerce et de la promotion des exportations poursuivent leurs interventions sur le terrain afin de veiller au respect des prix et à la conformité des produits exposés avec les normes en vigueur, a indiqué la directrice du secteur dans la wilaya, Hadjira Mahmoudi. Plusieurs parents ont, de leur côté, salué l'organisation de la manifestation et la diversité des articles proposés, soulignant que ce type d'initiative permet de regrouper les achats en un même lieu tout en bénéficiant de prix adaptés au pouvoir d'achat, notamment pour les ménages à revenus moyens ou modestes. La manifestation se poursuivra jusqu'à la fin du mois de septembre, alors que la demande en fournitures scolaires devrait rester soutenue durant les premiers jours de la rentrée, selon les organisateurs.

BISKRA. SANTÉ

Réception de 2 nouvelles polycliniques

Le secteur de la santé vient d'être renforcé, dans la wilaya de Biskra, à la faveur de la réception de deux (2) nouvelles polycliniques, a indiqué, samedi, le directeur de ce secteur, Abdelkader Aouini. Le même responsable a précisé à l'APS que les deux polycliniques en question ont été réalisés "dans le cadre d'un programme d'expansion du réseau de structures de santé dans le pôle urbain Issami-Mohamed de la commune de Biskra (secteur ouest) à forte densité de population". Il a ajouté que ces deux polycliniques destinées à éviter aux habitants du pôle des déplacements vers le centre Biskra, seront "très bientôt" dotées du matériel médical nécessaire à leur fonctionnement pour couvrir différentes spécialités telles que la médecine générale, la chirurgie dentaire, les urgences et les analyses de laboratoire. M. Aouini a également rappelé la "réalisation en cours" de plusieurs projets relevant du secteur de la santé, dont un hôpital de 240 lits devant remplacer l'hôpital Dr Saâdane, ainsi qu'une clinique de maternité d'une capacité de 80 lits dans la commune de Bordj Ben Azzouz.

KHENCHELA. FONCIER INDUSTRIEL NON EXPLOITÉ

Récupération de 78 hectares

Une superficie totalisant 78 hectares de foncier industriel non exploité a été récupérée depuis le début de l'année 2026 dans la wilaya de Khencchela, a-t-on appris, samedi, auprès des services de la wilaya. Il s'agit, selon la même source, de 69 lots couvrant 57 hectares dans huit zones d'activités, et de 14 lots situés en dehors des zones d'activités, d'une superficie totale estimée à 21 hectares.

Selon les services de la wilaya, ce foncier industriel non exploité a été récupéré à la suite des propositions de la commission de

wilaya qui a inspecté les lots de terrain accordés dans le cadre de l'investissement.

Il a été constaté selon les mêmes services que les investisseurs bénéficiaires n'avaient pas entamé leurs projets malgré les mises en demeure qui leur ont été notifiées, conduisant à la prise, à leur rencontre, des mesures légales prévues. Selon la même source, la récupération de ces parcelles de terrain a été effectuée par l'annulation, par le wali, des décisions de concession liées aux investisseurs n'ayant pas encore obtenu d'actes de concession, ainsi que par

voie de justice pour les investisseurs ayant précédemment obtenu des actes de concession. Les lots récupérés seront "bientôt" remis en concession pour bénéficier à des investisseurs sérieux, a-t-on fait savoir de même source, au même titre que 1.361 lots aménagés, recensés dans les zones d'activité de Babar et de Baghaï, et ce, dans le cadre de la loi n 23-17 du 15 novembre 2023 fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement.

DJELFA. OLYMPIADES DES MÉTIERS

12 stagiaires distingués aux compétitions régionales

Douze (12) stagiaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Djelfa ont été distingués lors des compétitions régionales des Olympiades des métiers, édition 2026, organisées les 15, 16 et 17 septembre à Ouargla, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale de la formation professionnelle. Le directeur local du secteur, Abderrezak Goudjil, a indiqué que la délégation de Djelfa a réalisé une performance exceptionnelle à ces Olympiades, en remportant six (6) médailles d'or, quatre (4) en argent et deux (2) en bronze. Les distinctions ont été obtenues dans plusieurs spécialités, notamment le développement de logiciels en technologies de l'information, la conception mécanique, la cybersécurité, les systèmes de cloisons et plafonds secs, ainsi que les ouvrages métalliques. Selon le même responsable, ces manifestations, auxquelles le secteur accorde une grande importance, contribuent à mettre en valeur les compétences et les aptitudes des stagiaires, à encourager l'excellence et l'esprit d'innovation dans les différentes spécialités professionnelles, et à renforcer leurs capacités en matière de qualité et de maîtrise dans la réalisation de travaux créatifs.

MÉDÉA. ACCIDENTS DE LA ROUTE EN MILIEU URBAIN

Campagne d'information et de prévention

Une campagne d'information et de prévention des accidents de la route en milieu urbain a été lancée par les services de Protection civile de la wilaya de Médéa à l'occasion de la rentrée scolaire 2026/2027, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs. La direction locale de la Protection civile a indiqué que l'ensemble des unités d'intervention opérationnelles de la Protection civile sont mobilisées pour cette campagne qui cible les différentes zones à forte densité de circulation automobile, ainsi que les établissements éducatifs répartis à travers la wilaya. Diverses structures et organismes, comme la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, la direction de la sécurité routière, les Scouts musulmans algériens (SMA) et la direction de l'éducation, sont associés à cette campagne qui vise à renforcer la prise de conscience des dangers du non-respect du code de la route et des règles de la sécurité routière chez les automobilistes et les citoyens, a-t-on fait savoir. La campagne d'information tend également à sensibiliser les élèves aux dangers qui peuvent survenir durant le trajet domicile-école et vice-versa, et à la nécessité de respecter les consignes de sécurité lors de la traversée de la route, a-t-on ajouté. Le travail des équipes déployées sur le terrain est axé essentiellement sur les aspects préventifs et la conduite à tenir, pour les élèves, lors de leur déplacement quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire. Des actions de sensibilisation similaires seront menées en direction des automobilistes pour les inciter à réduire la vitesse et à être plus vigilants et attentifs pendant la conduite en ville et à proximité des établissements éducatifs, a-t-on souligné.

S
E
P
T
E
M
B
R
E

DÉBUT AUJOURD'HUI DU STAGE DE L'EN L'ère Hemdani commence...

Les Verts entament, aujourd'hui, leur premier stage sous la direction du nouveau sélectionneur, à quelques jours des deux premières journées des éliminatoires de la CAN-2027 face à la Zambie et au Burundi.

Après les paroles, place au travail. Brahim Hemdani retrouvera les joueurs de l'équipe nationale pour le début de son premier stage à la tête des Verts. Une première prise de contact qui intervient dans un contexte particulier, puisque le nouveau sélectionneur devra rapidement préparer deux rendez-vous officiels face à la Zambie et au Burundi, dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2027. Lors de sa conférence de presse de jeudi dernier, Hemdani a présenté les grandes lignes de sa méthode et de son projet. L'ancien international veut avant tout travailler dans la clarté, avec un staff aux responsabilités bien définies et une sélection ouverte à tous les joueurs susceptibles d'apporter leur contribution. Le sélectionneur demeurera le principal responsable de l'équipe, tandis qu'Antar Yahia, son adjoint, sera notamment associé au travail d'observation et à la préparation des listes. L'objectif est de permettre au staff de suivre le maximum de joueurs et de disposer de plusieurs solutions à chaque poste. Cette volonté d'élargir le champ des possibilités s'accompagne d'un principe clairement affiché : les performances doivent constituer le principal critère de sélection. Aucun joueur n'est définitivement écarté et la porte reste ouverte à ceux qui affichent un niveau suffisamment convaincant avec leur club. La concurrence sera donc appelée à s'installer progressivement au sein du groupe. Hemdani souhaite également imposer certaines exigences en matière de discipline et de comportement professionnel, considérant que le fonctionnement collectif passe nécessairement par le respect des règles établies.

CONSTRUIRE RAPIDEMENT SANS BRÛLER LES ÉTAPES

Le premier défi sera toutefois

de transmettre rapidement les premières idées de jeu. Le calendrier ne laisse que peu de temps au nouveau sélectionneur pour installer ses principes avant les deux premières rencontres des éliminatoires. Hemdani veut présenter une équipe dont le projet de jeu soit clair et compréhensible par les joueurs. Sans vouloir revenir longuement sur les épisodes précédents, il entend désormais concentrer son énergie sur la construction d'une nouvelle dynamique et sur les objectifs à venir.

La qualification pour la prochaine CAN constitue naturellement la priorité. Les rencontres face à la Zambie et au Burundi permettront ainsi de mesurer les premières orientations du nouveau staff, même si le sélectionneur sait que la construction d'une équipe solide nécessitera du temps.

La jeunesse occupe également une place dans cette réflexion. Hemdani suit notamment les joueurs issus de la génération des Jeux méditerranéens, qu'il juge prometteuse. Il estime toutefois que ces éléments doivent encore progresser et obtenir davantage de temps de jeu dans leurs clubs avant de s'installer durablement chez les Verts.

En parallèle, la Fédération poursuit ses démarches auprès de plusieurs joueurs binationaux. Là encore, le sélectionneur reconnaît qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, qui nécessite des discussions et de la patience.

La concurrence reste également ouverte dans les buts. Ousama Benbot, absent de la première liste, pourra prétendre à un retour s'il retrouve un niveau de performance satisfaisant avec son club. Le même principe s'applique aux autres postes.

Concernant Riyad Mahrez, Hemdani considère que disposer de plusieurs solutions à son poste constitue une richesse



Phs : DR

pour la sélection. Quant à Bachir Belloumi, il devra continuer à convaincre par ses prestations avant de pouvoir prétendre à une place de titulaire. Pour le nouveau sélectionneur, aucune hiérarchie ne doit être figée à l'avance.

UN PREMIER RENDEZ-VOUS POUR PASSER DU DISCOURS AU TERRAIN

Cette première semaine de travail permettra donc de découvrir concrètement la méthode du nouveau sélectionneur. Gestion du groupe, concurrence, discipline et principes de jeu seront au cœur de ce premier rassemblement.

Hemdani sait aussi que sa fonction sera accompagnée d'une forte pression médiatique

et populaire. Il assure toutefois l'assumer pleinement et estime connaître suffisamment la mentalité du public algérien pour comprendre les attentes qui accompagnent la sélection.

Aujourd'hui, le nouveau cycle prendra ainsi une dimension concrète. Les joueurs se retrouveront avec un nouveau staff, de nouvelles exigences et, surtout, deux premières échéances officielles à préparer.

La Zambie et le Burundi seront les premiers adversaires de l'ère Hemdani. Deux matches qui permettront au sélectionneur de poser les premières bases de son projet et aux Verts d'entamer une nouvelle étape avec, en ligne de mire, la qualification pour la CAN-2027.

Hakim S.

IL SERA L'ATTRACTION DU STAGE DES VERTS

Chiakha enchaîne et continue de faire parler de lui en Norvège

Un but à chaque journée : avec Amine Chiakha, cette habitude commence à devenir presque une évidence. L'attaquant algérien poursuit sa période faste sous les couleurs de Rosenborg et ne cesse d'alimenter son compteur. À chaque rencontre, l'attente est désormais la même : quand va-t-il marquer et combien de fois va-t-il faire trembler les filets ?

Quelques jours après ses dernières performances, Chiakha a encore trouvé le chemin des filets. L'attaquant a inscrit, samedi, un nouveau but lors de la victoire de Rosenborg face à son adversaire du jour, sur le score de 3-1, confirmant une nouvelle fois son excellente dynamique offensive.

Les chiffres sont particulièrement parlants. Sur ses dix dernières apparitions en championnat norvégien, Chiakha a directement contribué à 14 buts. Une série impressionnante qui témoigne de son efficacité et de son importance grandissante dans le dispositif de Rosenborg. Avec 13 buts inscrits en championnat, l'Algérien occupe par ailleurs



la tête du classement des buteurs. Son rythme actuel laisse surtout entrevoir la possibilité de poursuivre cette impressionnante progression dans les prochaines semaines, tant sa confiance devant le but semble totale.

Chiakha traverse actuellement l'une des périodes les plus prolifiques de sa jeune carrière. Son efficacité, sa régularité et sa capacité à se montrer décisif quasiment chaque semaine en font naturellement un joueur particulièrement suivi en Algérie.

Du côté de la sélection nationale, son cas mérite forcément une attention particulière. Alors que les places sont chères en attaque, Chiakha semble aujourd'hui disposer d'arguments concrets pour réclamer davantage de temps de jeu et une véritable opportunité avec les Verts. Il ne s'agit pas seulement de miser sur sa forme du moment, mais aussi de lui permettre de découvrir pleinement le niveau international et de mesurer ce qu'il peut apporter à l'équipe nationale.

Dans une période où tout lui réussit, Chiakha est sans doute l'un des joueurs dont la prochaine grande opportunité avec les Verts est la plus attendue. À lui de continuer à marquer, et de laisser ses performances parler pour lui.

H. S.

PREMIER LEAGUE

Naufrage d'Arsenal, parfum de crise à Tottenham

Arsenal, champion intouchable depuis le début de saison, a sombré dans les grandes largeurs à Brighton (3-0), samedi dans une Premier League où Tottenham, battu 3-2 par Aston Villa, n'en finit plus de couler. Les deux ennemis du nord de Londres sont unis dans leurs malheurs, le temps d'une journée, mais la comparaison s'arrête là.

La première défaite des Gunners en 2026-2027, toutes compétitions confondues après sept matches parfaitement négociés, ressemble en effet plus à un accident de parcours qu'à une tendance durable.

Et au classement, un gouffre sépare encore les voisins rivaux: Arsenal (12 pts) est deuxième, derrière Manchester City (1er, 12 pts) qui reçoit Sunderland dimanche, et devant Brighton (3e, 10 pts); Tottenham a lui glissé dans la zone de relégation (19e, 2 pts). Le revers subi par Arsenal tombe en revanche au plus mauvais moment, juste avant une longue trêve internationale qui va éloigner Mikel Arteta de la grande majorité de ses joueurs.

"LOIN DE CERTAINS FONDAMENTAUX"

"Nous étions très loin de certains fondamentaux qu'il faut absolument respecter au football, surtout en Premier League", a commenté l'entraîneur, "extrêmement déçu" mais fair-play au moment de "féliciter" Brighton, "la meilleure équipe" sur le terrain samedi. L'Espagnol va probablement cogiter sur les très inhabituelles failles affichées

Ph : DR



par sa défense, pourtant considérée comme un modèle absolu en Angleterre et en Europe. Le même scénario s'est répété sur les deux premiers buts encaissés: les défenseurs ont décidé de reculer face au porteur du ballon, libre de déclencher une frappe lointaine: d'abord Pascal Gross, devant Riccardo Calafiori et Gabriel (31e, 1-0), puis Charalampos Kostoulas devant Ezri Konsa et le même Gabriel (45e, 2-0).

C'était l'histoire de l'arroseur arrosé pour le troisième et dernier but, venu d'un corner (la spécialité d'Arsenal) de Gross déposé au second poteau sur la tête de Chema Andres (57e, 3-0). Le gardien David Raya a évité un naufrage plus large (90e) dans la station balnéaire du sud de l'Angleterre. Celui d'Aston Villa, Zion Suzuki, s'est lui montré impérial en première période avec quatre arrêts pour démoraliser une équipe de Tottenham au mental et à la défense fragiles, deux maux récurrents apparus en grand après la mi-temps.

Les Spurs de Roberto de Zerbi ont sauvé l'honneur avec des buts signés Conor Gallagher (86e, 3-1) et Jan Paul van Hecke (90e+8, 3-2), les premiers marqués par Tottenham cette saison en championnat, mais le mal était déjà fait dans un stade vidé en partie de ses supporters.

DE ZERBI EN DANGER

La situation comptable après cinq journées est alarmante et elle tranche avec les ronflants investissements de l'été, rendus visibles au coup d'envoi par la présence de

six recrues (van Hecke, Robertson, Tonalì, Fernandes, Savinho et Marmoush).

"Quand va-t-on enfin commencer à parler de De Zerbi? Ils ont dépensé plus de 300 millions de livres sterling, on serait en droit de s'attendre à ce qu'ils soient meilleurs qu'ils ne le sont", a commenté l'ancien footballeur anglais Chris Sutton à l'antenne de la BBC. L'Italien a reconnu sa "responsabilité" dans l'affaire, mais il a aussi et surtout chargé ses joueurs, à qui il reproche un manque de discipline, d'écoute et même de condition physique. "Nous devons défendre de manière compacte. Les leaders doivent être des leaders et doivent guider l'équipe", a taclé l'ancien entraîneur de Marseille en conférence d'après-match. En début de soirée, Tottenham a même reculé à l'avant-dernière place, la 19e, après la victoire de l'ancienne lanterne rouge, Coventry (18e, 3 pts), sur le terrain de Nottingham Forest. Le promu dirigé par Frank Lampard, battu quatre fois dans les quatre premières journées, s'est imposé au City Ground grâce à un joli but de Jay Dasilva, sur une passe décisive de son gardien (55e, 1-0).

Coventry a eu chaud sur la fin, avec un sauvetage acrobatique du défenseur Bobby Thomas (77e) et un but d'Igor Jesus (86e) invalidé pour un croche-pied qui avait échappé à l'arbitre, mais pas à la VAR. Plus tôt, Everton s'est emparé de la cinquième place grâce à un but de l'attaquant français Thierno Barry contre Ipswich (1-0), tandis que Newcastle a retrouvé des couleurs contre Hull City (2-1).

LIGA

Le Barça renverse le FC Séville grâce à un triplé de Raphinha

Surpris en début de rencontre, le FC Barcelone a rapidement réagi pour s'imposer sur la pelouse du FC Séville (1-3) ce samedi. Portés par un Raphinha dans la forme de sa vie et auteur d'un triplé, ainsi que par les caviars de Lamine Yamal, les Blaugranas signent une septième victoire de rang et confortent leur place de leader du championnat espagnol avec un sans-faute impressionnant. Le FC Barcelone continue de rouler sur la Liga. En déplacement en Andalousie, les hommes de Hansi Flick ont une nouvelle fois fait parler leur puissance de feu exceptionnelle pour s'adjuger trois nouveaux points. Avec cette septième victoire en autant de journées, le club catalan affiche un bilan parfait de 21 points sur 21 possibles, repoussant provisoirement le Real Madrid à six longueurs avant le très attendu derby madrilène.

La soirée n'a pourtant pas été de tout repos dans les pre-

mières minutes. Après une première grosse occasion de Lamine Yamal qui a vu sa tentative repoussée sur le poteau par Odysséas Vlachodimos, ce sont les Sévillans qui ont pris l'avantage. À la 19e minute, l'international français Youssouf Fofana a repris victorieusement de la tête un centre précis de Félix Correia pour ouvrir la marque. Mais le doute n'a pas eu le temps de s'installer dans les rangs barcelonais.

Trois petites minutes plus tard, Raphinha a sonné la révolte. Le Brésilien a remis les deux équipes à égalité d'une frappe parfaitement enroulée après un crochet dévastateur sur Arouna Sangante. Ce but n'était que les prémices du festival offensif qui allait suivre au retour des vestiaires, orchestré par une connexion redoutable entre Raphinha et Lamine Yamal. À la 52e minute, le jeune prodige espagnol s'est défilé du marquage pour adresser un centre piqué millimétré que le Brési-

lien a repris de la tête. Moins de vingt minutes plus tard, Lamine Yamal a remis ça en servant idéalement son coéquipier dans le dos de la défense, permettant à Raphinha de signer un triplé d'un subtil ballon piqué (69e).

Déjà auteur d'un triplé quelques jours plus tôt face à Santander, Raphinha porte ainsi son total à quatorze réalisations toutes compétitions confondues depuis le début de la saison. Une statistique vertigineuse alors que le mois de septembre n'est pas encore terminé. Le Brésilien aurait même pu alourdir l'addition si son corner rentrant n'avait pas échoué sur le poteau.

Complètement asphyxié en seconde période, le FC Séville n'est pas parvenu à inquiéter Dominik Livakovic, titularisé dans les cages barcelonaises pour pallier la blessure de Joan Garcia. De l'autre côté du terrain, Vlachodimos a évité le naufrage aux siens en fin de match face aux tentatives des

entrants Dani Olmo et Karim Adeyemi. Avec désormais 31 buts inscrits en seulement sept rencontres de championnat, ce Barça version Hansi Flick impressionne l'Europe entière et aborde la trêve internationale avec une sérénité absolue.

BAYERN MUNICH

Kane, le Ballon d'Or comme objectif

Harry Kane (33 ans, 7 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) a pleinement lancé sa campagne pour le Ballon d'Or. Auteur d'un exercice 2025-2026 époustouflant (73 buts au total), l'attaquant du Bayern Munich a désigné cette récompense individuelle comme un objectif de carrière. "Oui, c'est un objectif, une cible, d'être reconnu comme le meilleur joueur du monde. Ce serait bien sûr un sentiment incroyable. Je sais qu'il sera très disputé et à juste titre, car c'est le plus grand trophée du monde", a avoué l'international anglais dans un entretien accordé à Téléfoot. Cette année, aucun candidat ne se détache clairement. Kane a toutes ses chances.

Bundesliga Dortmund gagne à Stuttgart

Dortmund poursuit son sans-faute en Bundesliga. Le BVB a décroché une quatrième victoire en quatre journées sur la pelouse de Stuttgart (0-1), ce samedi. Longtemps accroché dans une rencontre fermée, le club de la Ruhr a finalement trouvé la faille par Beier (70e), parfaitement servi par Bellingham après une mauvaise relance adverse. Avec 12 points sur 12, Dortmund s'installe seul en tête du championnat, deux longueurs devant le Bayern Munich et Fribourg. Stuttgart, battu pour la troisième fois en quatre journées, reste 14e avec seulement 3 unités.

TURQUIE

Salah éparpille Galatasaray

Galatasaray a pris l'eau à Trabzon. Le leader du championnat a subi sa première défaite de la saison, lourdement battu par Trabzonspor (4-0), ce samedi, lors de la 6e journée de Süper Lig. Salah a été le grand artisan de cette démonstration avec trois buts (4e, 44e, 80e) et une passe décisive pour Saviolo (39e). Intenable dans les transitions, l'Égyptien a notamment ouvert le score au terme d'une contre-attaque menée en solitaire avant de s'offrir deux nouveaux buts sur des frappes placées. Malgré cette correction, Galatasaray conserve la tête avec 13 points, tandis que Trabzonspor remonte provisoirement au 5e rang avec 10 unités.

SERIE A

La Roma gâche son avance et fait match nul contre l'Inter

Mise sur orbite par un surprenant doublé de Manu Koné, la Roma entrevoyait le siège de leader de la Serie A samedi soir : elle tenait fermement le match au sommet qui l'opposait à l'Inter Milan, point d'orgue de cette 5e journée de championnat. L'inévitable Lautaro Martinez en a décidé autrement ; auteur à son tour d'un doublé en seconde période, l'Argentin a ramené les Lombards à hauteur (2-2). L'Inter Milan, champion d'Italie en titre, est allé arracher samedi le nul sur la pelouse de la Roma après avoir été mené 2-0, dans le match au sommet de la 5e journée entre les deux leaders du championnat. Un doublé du champion du monde argentin 2022 Lautaro Martinez en deuxième période (46e, 79e) a répondu au doublé de l'international français Manu Koné inscrit avant la pause (6e, 37e). Cette rencontre très spectaculaire et à très haute intensité n'a finalement pas permis de départager les deux cadors de la ligue.

CRISE BUDGÉTAIRE EN FRANCE

Malgré les promesses, les impôts vont bien augmenter

Alors que le Premier ministre Sébastien Lecornu a récemment réaffirmé que les impôts n'augmenteraient pas en 2027, des chiffres transmis par Bercy, repérés par un quotidien d'information économique, indiquent un rehaussement de 0,3 point, à 44,2% de la part des prélèvements obligatoires dans le PIB français.



Sébastien Lecornu, premier ministre français

La France entend-elle reprendre au Danemark sa place de championne du monde des impôts et cotisations ? Renvoyant à la récente interview du Premier ministre Sébastien Lecornu dans *Le Figaro*, où celui-ci affirmait que « nous n'augmenterons pas les impôts », le quotidien *Les Échos* a rapporté ce samedi, que selon des chiffres transmis au Haut Conseil des finances publiques (HCFP) par Bercy, « le taux des prélèvements obligatoires dans l'Hexagone pourrait peser pour près de 44,2% du PIB, contre 43,9% cette année ». « Cela représente une hausse d'environ 9 milliards d'euros en valeur absolue », ont vulgarisé les auteurs de l'article, qui ont au passage rappelé que Sébastien Lecornu avait annoncé « vouloir abaisser la surtaxe sur les bénéfices des grands groupes ». Le taux des prélèvements en France est « techniquement en légère hausse », a admis le ministère de l'Économie et des Finances

auprès du quotidien, évoquant une coupe dans les niches fiscales et un durcissement de la lutte contre la fraude. Bercy s'est toutefois défendu de toute « hausse générale des impôts », arguant qu'en l'état il n'est pas prévu de hausse de la TVA ou de gel du barème de l'impôt sur le revenu.

LA FRANCE EN PASSE D'ÊTRE ÉTOUFFÉE PAR SA DETTE

Dans sa longue interview au *Figaro*, en date du 17 septembre, le Premier ministre français, dont le pays est en proie à un déficit chronique depuis un demi-siècle et une dette publique dépassant les 3 500 milliards d'euros, avait notamment souligné que la « charge » de cette dernière – à savoir le paiement de ses seuls intérêts – allait nécessiter 10 milliards d'euros supplémentaires en 2027. Déclaration faite alors que le « spread », ou l'écart de taux entre la France

et l'Allemagne – qui fait office de référence en Europe – ne cesse de battre des records. La dette publique française continuera d'augmenter, atteignant 119,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2026, contre 115,6 % en 2025 comme l'indiquent les données publiées samedi par le ministère français de l'Économie et des Finances.

Le ratio dette/PIB « devrait encore augmenter pour atteindre 121,7 % en 2027, soit plus du double de la limite européenne de 60 % », a indiqué le ministère. De son côté l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) indique dans ses données que « ces niveaux d'endettement seraient les plus élevés depuis 1995 ». « Cette augmentation est mécanique et est la conséquence d'un déficit qui demeure important », a indiqué de son côté le ministère aux médias locaux. Le gouvernement français prévoit, que « le déficit

public atteindra 5,4 % du PIB en 2026, contre 5,1 % en 2025 », selon des médias locaux. Le 11 septembre dernier, le ministre français de l'Économie et des Finances, Roland Lescure, a annoncé que « le gouvernement avait revu à la baisse ses prévisions de croissance économique pour 2026 », les ramenant à 0,5 %, contre 0,7 % précédemment. L'objectif de limiter le déficit budgétaire à 5 % du PIB en 2026 « n'est plus envisageable », a déclaré M. Lescure, ajoutant que « la France affichera un déficit supérieur à 5 % en 2026 » des annonces et des données qui interviennent dans un contexte de tensions non seulement sociales mais aussi politique, le pays s'apprête à tenir le scrutin présidentiel, dans peu de mois, lequel est le plus critique avec les craintes des français de voire l'extrême droite occuper l'Élysée.

R. I.

UNE OFFENSIVE AÉRIENNE SANS PRÉCÉDENT CONTRE MOSCOU

Au moins deux morts et une raffinerie touchée

Au cours des dernières 24 heures, la défense aérienne russe a repoussé l'attaque la plus massive jamais menée par l'Ukraine à l'aide de drones contre Moscou et sa région avec plus de 1 600 drones neutralisés, dont 450 aux portes de la capitale. Cette attaque nocturne a néanmoins causé la mort d'au moins deux civils et blessé 20 personnes, dont trois enfants, tout en touchant des habitations et la raffinerie de pétrole moscovite. Au cours des dernières 24 heures, la défense aérienne russe a repoussé l'attaque la plus massive jamais menée par l'Ukraine à l'aide de drones contre Moscou, a déclaré hier, le maire de la ville, Sergueï Sobianine. Selon lui, depuis la soirée du 19 septembre, plus de 1 600 appareils ont été interceptés sur l'ensemble des lignes de défense, dont 450 à l'approche de Moscou. La région de Moscou a également été la cible d'un raid ukrainien massif. Selon le gouverneur de la région, Andreï Vorobiov, les forces de défense aérienne et les moyens de guerre électronique ont abattu et neutralisé au moins 249 drones dans 17 districts au cours de la nuit, l'attaque s'étant poursuivie jusqu'au matin. Selon le ministère russe de la

Défense, au-dessus de la Russie, 1 110 drones ukrainiens ont été interceptés au total dans la nuit du 19 au 20 septembre. Des drones ont été détruits au-dessus d'au moins 21 régions du pays, notamment en Russie centrale ainsi que dans les régions frontalières avec l'Ukraine.

SERGUEÏ SOBIANINE : « CE RAID SANS PRÉCÉDENT AVAIT ÉTÉ PLANIFIÉ »

À la suite de l'attaque nocturne ukrainienne contre la capitale russe, des drones ont endommagé une installation sur le site de la raffinerie de pétrole de Moscou, sans faire de victimes, a précisé Sergueï Sobianine. Par ailleurs, un drone a percuté un bâtiment dans le sud de Moscou. En ce qui concerne la région moscovite, les conséquences de l'attaque se sont avérées plus importantes. Selon Andreï Vorobiov, certains drones ont touché des maisons individuelles et des immeubles d'habitation, provoquant des incendies dans certains d'entre eux. À l'heure actuelle, les autorités ont entamé le processus de reconstruction des bâtiments endommagés. À la suite de cette attaque ukrainienne, au moins 20 personnes, dont trois enfants, ont dû recevoir des soins médi-

caux. Plus précisément, deux adolescents âgés de 14 et 15 ans ont été blessés à la tête, ils sont hospitalisés. Un autre enfant de 11 ans a été blessé à la jambe. Malheureusement, il y a des victimes parmi la population civile à déplorer. Toujours selon Andreï Vorobiov, deux personnes ont trouvé la mort lors de cette attaque : un homme de 74 ans et une femme de 44 ans, dans les quartiers est de la région de Moscou. Cette attaque ukrainienne de grande envergure s'est produite alors que se déroulent en Russie les élections à la Douma d'État (chambre basse du Parlement russe). Sergueï Sobianine a souligné que ce raid sans précédent avait été planifié dans le but de perturber le scrutin. Il a toutefois constaté que l'ennemi n'avait pas atteint son objectif. Ces derniers mois, Kiev a intensifié ses frappes contre les régions russes, et en particulier contre la région de Moscou. Rien qu'en août, 8 670 drones ukrainiens ont survolé cette région. C'est à cette même période qu'a eu lieu l'attaque ukrainienne la plus massive contre la Russie depuis le début de l'année : en 12 heures, 822 drones ont été interceptés et détruits.

R. I.

D'IMPORTANTES PERTURBATIONS DU TRAFIC AÉRIEN BRITANNIQUE Un défaut logiciel serait à l'origine

Un défaut logiciel d'une fraction de seconde seulement a provoqué une panne majeure du système de contrôle aérien britannique au début du mois, entraînant l'annulation de plus de 2 000 vols, a déclaré vendredi le fournisseur de services de navigation aérienne du pays. Cet incident est la troisième perturbation du contrôle aérien national britannique en trois ans. Une panne majeure du système en août 2023 a affecté environ 700 000 passagers, tandis qu'une autre panne en 2025 a entraîné l'annulation d'environ 150 vols. Dans un premier rapport sur l'incident survenu 8 septembre dernier, les services nationaux de la circulation aérienne (NATS) ont déclaré que le défaut s'était produit « en l'espace d'une milliseconde » et avait entraîné la corruption de données dans un système de gestion de l'espace aérien britannique. Face à la réduction des informations reçues par les contrôleurs aériens, des restrictions de trafic ont été imposées afin de garantir la sécurité. Les perturbations ont touché les principaux aéroports, dont Heathrow, Gatwick, Luton et Glasgow, affectant des centaines de milliers de passagers et nécessitant plusieurs jours pour être totalement résorbées. Le directeur général de NATS, Martin Rolfe, a qualifié le défaut de « très, très obscur » et a présenté ses excuses aux passagers. Il a affirmé que la sécurité aérienne n'avait pas été compromise durant l'incident. La ministre britannique des Transports, Heidi Alexander, a qualifié la perturbation de « totalement inacceptable » et a déclaré qu'une enquête de l'Autorité de l'aviation civile était en cours pour examiner pourquoi le défaut n'avait pas été détecté et résolu plus tôt. Airlines UK, une organisation représentant l'industrie aéronautique britannique, a déclaré qu'elle demanderait des indemnités à NATS pour les coûts encourus par les transporteurs et a appelé à des garanties plus strictes contre de futures défaillances.

R. I.

CHINE

Pékin a procédé au lancement d'un groupe de satellites

Lancé à 18h50 (heure de Pékin) à bord d'une fusée porteuse Longue Marche-2D, le groupe de satellites PIE-SAT-2 13-16 est entré avec succès sur les orbites prédéfinies. Selon le centre de lancement, ce lancement marque la 668e mission de vol de la série de fusées porteuses Longue Marche. La fusée est un lanceur à deux étages à ergols liquides. Sa capacité d'emport atteint 1,3 tonne sur une orbite héliosynchrone de 700 km d'altitude. À bord se trouvent quatre satellites radar à synthèse d'ouverture (SAR), développés par le fabricant de satellites privé GalaxySpace, basé à Pékin. Duan Xiao, concepteur en chef des satellites SAR, a déclaré que ces satellites sont équipés de charges utiles intelligentes à haute résolution permettant le traitement en temps réel des données de télédétection en orbite. Une telle conception contribuera au développement futur des infrastructures spatiales intelligentes.

R. I.

POUR METTRE FIN À LA GUERRE

Téhéran transmet ses sept conditions à Washington

L'Iran affirme avoir transmis aux États-Unis, via le Qatar, « sept conditions pour relancer les négociations et mettre fin à la guerre ». Parmi elles figurent, les points contenus dans l'accord signé par Washington et Téhéran, avant que Trump revienne sur cet accord.

Il s'agit de « l'arrêt des combats sur tous les fronts, le dégel des avoirs iraniens et la levée du blocus naval » et l'Iran qui mène une guerre d'usure depuis février dernier contre l'agression américaine, affirme « avoir transmis à Washington ses conditions pour reprendre les négociations et mettre fin à la guerre », samedi, Mohsen Rezaï, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien, a déclaré que « les propositions avaient été envoyées aux États-Unis par l'intermédiaire du Qatar » ajoutant que « des consultations se poursuivent également avec le Pakistan ». Téhéran dit désormais attendre la réponse de Donald Trump et selon Mohsen Rezaï, « l'Iran a formulé sept conditions, dont trois ont été rendues publiques : l'arrêt de la guerre sur tous les fronts, la libération des avoirs iraniens gelés à l'étranger et la levée du blocus naval imposé au pays ». Le responsable iranien n'a pas détaillé publiquement les quatre autres conditions, il a toutefois prévenu que « Téhéran restait prêt à poursuivre sa riposte et sa résistance contre les



États-Unis « si aucun compromis n'était trouvé ». Cette ouverture intervient après plusieurs semaines de blocage diplomatique. Le Qatar et le Pakistan cherchent à relancer les discussions depuis l'expiration, en août, du memorandum négocié précédemment entre Washington et Téhéran. Cet accord provisoire faisait lui-même suite à plusieurs mois de guerre déclenchée le 28 février dernier, date du début de l'agression américaine avec son alliée l'entité sioniste contre l'Iran, auxquelles Téhéran avait répondu en ciblant Israël et des installations militaires américaines dans des pays du Golfe. Du côté américain, aucune acceptation des condi-

tions iraniennes n'a encore été annoncée et Donald Trump avait encore pour la énième fois déclaré espérer que « le conflit approchait de sa fin » et affirmé que « l'Iran souhaitait parvenir à un accord » au moment où des experts internationaux, dont des américains indiquent que Trump est dans une impasse, après avoir lancé sa guerre contre l'Iran et pensait l'avoir gagné en quelques jours. Les discussions interviennent enfin dans un contexte de fortes tensions régionales, entre le contrôle du détroit d'Ormuz par Téhéran et le contrôle de Bab El Mendeb, ces derniers jours, une autre voie maritime aussi stratégique par les yéménites.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Plainte contre OpenAI, Google, Anthropic et SpaceXAI

Une action collective déposée en Californie accuse Anthropic, Google, OpenAI et SpaceXAI d'entente illégale pour ralentir délibérément l'essor des modèles d'IA les plus avancés. Les plaignants affirment que cet accord tacite entre concurrents « viole les lois antitrust en bridant la concurrence, l'innovation et les investissements du secteur ». Un groupe de plaignants a saisi le tribunal du district nord de Californie contre les sociétés américaines Anthropic, Google, OpenAI et SpaceXAI, les accusant de s'être entendues pour ralentir le développement de l'intelligence artificielle (IA). La plainte s'appuie notamment sur une déclaration du directeur général d'Anthropic, Dario Amodei, qui, début septembre, a appelé « à ralentir le rythme de développement des modèles les plus puissants ». Selon les plaignants, représentés par le cabinet d'avocats Trial Lawyers for Justice, une telle proposition équivaut à un accord commercial illégal entre concurrents au regard de la législation antitrust américaine. Une plainte dans un contexte de prévisions plutôt sombres concernant la menace que représente l'IA pour l'humanité. Cette plainte a été déposée dans un contexte de prévisions plutôt sombres concernant la menace que représente l'IA pour l'humani-

té. Le 9 septembre, Jacob Coxon, chercheur chez Anthropic, a quitté l'entreprise et décidé de se retirer du secteur de l'intelligence artificielle, craignant que les développeurs ne créent trop rapidement des systèmes capables de s'améliorer de manière autonome et de devenir incontrôlables à l'avenir. Selon lui, si cette tendance se poursuit, l'humanité pourrait atteindre un point de non-retour dès la fin de l'année 2027. Evan Hubinger, responsable des tests de résistance portant sur la cohérence de l'IA chez Anthropic, a donné raison à son ancien collègue, soulignant que la probabilité que l'intelligence artificielle anéantisse l'humanité au cours des dix prochaines

années s'élève à 10 %. Nicholas Rowley, l'un des avocats à l'origine de la plainte, a déclaré que celle-ci avait été déposée afin d'empêcher que des accords privés entre les entreprises technologiques commerciales les plus influentes au monde ne conduisent à une perte rapide du contrôle humain sur l'intelligence artificielle. Les plaignants ont souligné que peu après la publication par Dario Amodei d'un article sur la nécessité de ralentir le développement des modèles d'IA de pointe, ses concurrents – Elon Musk, fondateur de SpaceXAI, Sam Altman, PDG d'OpenAI, et Demis Hassabis, cofondateur de Google DeepMind – se sont rangés à son avis. Selon les plaignants, l'accord entre ces

entreprises restreint la concurrence en matière de développement des modèles, de qualité des produits, d'innovation, d'investissements, de production et de délais de mise sur le marché de nouvelles fonctionnalités. D'après Dario Amodei, grâce à un ralentissement coordonné du rythme des travaux sur les technologies de pointe, les entreprises spécialisées dans l'IA pourraient gagner un à deux ans supplémentaires avant que les modèles n'atteignent des niveaux critiques de développement, et ainsi éviter de graves erreurs de calcul. Sam Altman a par la suite admis la possibilité de créer une IA échappant au contrôle humain.

R. I.

Des journalistes de CNN et d'autres médias empêchés d'accéder à la Maison Blanche

Des journalistes de la chaîne télévisée CNN et de deux autres médias américains ont été empêchés samedi d'entrer dans l'enceinte de la Maison Blanche, une restriction inédite dénoncée comme une atteinte à la liberté de la presse. Donald Trump avait créé la surprise en annonçant la veille verrouiller "avec effet immédiat" les accès des chaînes télévisées CNN, MSNOW et du média en ligne Politico, marquant une escalade spectaculaire dans sa guerre contre les médias. "Le peuple américain doit pouvoir contrôler grâce à une presse libre et indépendante ceux qui sont élus, que les responsables gouvernementaux voient cela d'un bon oeil ou non", a insisté samedi l'association des correspondants à la Maison Blanche dans un communiqué. Condamnant une décision qui "enfreint le Premier amendement" de la Constitution américaine garantissant la liberté de la presse, elle a exhorté l'administration "à rétablir immédiatement l'accès" des journalistes concernés. Plus tôt samedi, des correspondants des trois médias ont rapporté avoir été empêchés d'entrer dans l'enceinte de la Maison Blanche. "J'ai essayé de scanner mon badge, qui est nécessaire pour entrer dans l'enceinte de la Maison Blanche, et cela n'a pas marché, un voyant rouge a commencé à clignoter", a raconté à la télévision Akayla Gardner, correspondante à la Maison Blanche pour MSNOW.

OTAN

Des soldats allemands d'origines russe et biélorusse écartés

Des soldats allemands ayant des origines russes ou biélorusses se sont vu refuser de servir au sein d'une unité déployée en Lituanie, a rapporté, le média allemand Bild. Invoquant des raisons de sécurité, l'armée allemande assure que ces soldats, réaffectés à des postes ne nécessitant pas d'habilitation de sécurité, ne sont « ni stigmatisés ni désavantagés ». En Allemagne, des soldats ayant des origines russes ou biélorusses se sont vu refuser une affectation à la brigade de Lituanie, le « fer de lance allemand face à Poutine dans les Pays baltes », a rapporté le 18 septembre le quotidien Bild, citant des sources militaires. « Le service de contre-espionnage militaire identifie un risque élevé concernant les membres de la Bundeswehr ayant des liens avec la Russie ou la Biélorussie », a confirmé au quotidien le ministère fédéral de la Défense, qui affirme que les soldats « ayant des liens familiaux avec la Russie ou la Biélorussie ne sont ni stigmatisés ni désavantagés ». Obligation de déclaration pour les soldats voyageant en Russie et en Biélorussie Ces affectations sont refusées après examen des dossiers par le service de contre-espionnage militaire allemand (MAD) qui – relate Bild – « vérifie si l'individu est vulnérable au chantage ou s'il partage une proximité idéologique russe ». Pour justifier ces refus d'affectation, le ministère allemand a prétexté – toujours selon Bild – que des soldats ou leurs proches résidant en Russie ou en Biélorussie auraient par le passé été « interrogés de manière ciblée et soumis à des pressions lors de séjours dans les pays concernés ». Pour autant, a précisé le quotidien, ces militaires « sont autorisés à poursuivre leur service, et même à se rendre en Russie », le MAD préconiserait « simplement une obligation de déclaration pour ces voyages ». Quant à leur carrière au sein de la Bundeswehr, ils « sont simplement affectés à des postes ne nécessitant qu'une habilitation de sécurité ».

R. I.

CORÉE DU NORD

Le président Kim Jong Un inspecte le secteur industriel de la défense

Le président Kim Jong Un, de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), a inspecté durant trois jours, l'industrie de défense du pays et s'est informé de la production dans les principales usines de munitions de mercredi à vendredi derniers, rapporte l'agence de presse officielle coréenne KCNA. Qualifiant une puissante force d'artillerie de « noyau pour dissuader et mener la guerre », Kim a souligné que « les progrès réalisés dans la modernisation des capacités de défense nationale du pays signifient un changement significatif dans la composition et les moyens de nos forces armées et dans leur plan de riposte à la guerre » indique la même source. Le dirigeant de la RPDC tout en définissant « les objectifs de production et de gestion des usines » il a appelé « à des efforts constants pour accroître la capacité de production » et moderniser poursuit la même source « les processus techniques, rehausser le niveau d'intelligence artificielle dans les systèmes d'armes de combat offensifs et défensifs, et améliorer encore le blindage et l'automatisation des pièces d'artillerie » conclut KCNA.

R. I.

LORS D'UNE OPÉRATION D'INTERPOL

126 terroristes identifiés grâce à l'IA en Tunisie

Une opération coordonnée par Interpol et menée du 1er au 5 juin à Tunis a permis d'identifier 126 terroristes étrangers grâce à l'analyse par intelligence artificielle de plus de 108 000 images issues de contenus diffusés par des groupes terroristes, a annoncé Interpol vendredi dernier.

Une opération internationale de lutte contre le terrorisme dans l'espace numérique a permis d'identifier 126 terroristes étrangers grâce notamment à des outils d'intelligence artificielle, a annoncé Interpol le 18 septembre. Baptisée « Shams II », l'opération, coordonnée par Interpol du 1er au 5 juin à Tunis, a réuni 28 agents et experts spécialisés de 11 pays. Les enquêteurs ont extrait 108 076 images de visages à partir de contenus visuels publiés par des groupes terroristes. Des agents d'IA et des scripts automatisés ont été utilisés



Ph: DR

pour accélérer la collecte et l'analyse des données, notamment pour éliminer les doublons et vérifier la qualité des images. Le processus a permis, selon la même source, de retenir 6 362 images faciales uniques et de bonne qualité, ensuite analysées par le système de reconnaissance faciale d'Interpol. Les résultats générés par l'IA ont été soumis à une vérification par des agents et analystes spécialisés, conformément aux règles d'Interpol relatives au traitement des données. Des renseignements supplémentaires fournis par le Bureau central national d'Interpol à Bagdad, en Irak, ont également permis d'ajouter plusieurs centaines d'images à l'opération. Cryptomonnaies et jeux en ligne « À ce jour, 126 terroristes étrangers ont été identifiés parmi les images analysées » et ces correspondances, selon les médias locaux et étrangers « doivent permettre d'enrichir les renseignements disponibles sur les suspects, notamment concernant leurs éventuelles localisations et leurs réseaux ». Les données sont

intégrées aux bases d'Interpol et les pistes recueillies « sont déjà exploitées dans le cadre de procédures judiciaires dans plusieurs pays participants », dont, cite la même source « une affaire concernant deux terroristes étrangers présumés actuellement détenus » et des milliers d'images doivent encore être analysées. L'opération a également eu recours « à des outils spécialisés dans les cryptomonnaies pour retracer des financements illégitimes ». « Trois demandes urgentes ont ainsi été adressées à un prestataire de services sur actifs virtuels afin d'obtenir des données concernant des clients et de contribuer à perturber des flux de financement du terrorisme ». Par ailleurs, les participants ont échangé avec des représentants de l'industrie du jeu vidéo sur la radicalisation des jeunes dans les environnements en ligne. L'opération a réuni la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Irak, le Kenya, la Malaisie, le Nigeria, les Philippines, le Qatar, le Tadjikistan, la Tunisie et l'Ouzbékistan.

R. I.

PORTANT SUR L'AGRANDISSEMENT D'UN HÔPITAL DE CARDIOLOGIE

La Tanzanie et la Chine signent un accord de mise en œuvre

La Tanzanie et la Chine ont signé un accord de mise en œuvre pour l'expansion de l'Institut cardiaque Jakaya Kikwete (JKCI), financé par la Chine. La 28e équipe médicale chinoise envoyée en Tanzanie continentale a également fait don de matériel médical et de médicaments lors de cet événement afin de soutenir les services de santé dans tout le pays. L'accord a été signé par Grace Magembe, secrétaire permanente du ministère tanzanien de la Santé, et Chen Mingjian, ambassadeur de Chine en Tanzanie, lors d'une cérémonie qui s'est tenue au JKCI à Dar es Salaam. Le projet d'expansion, qui sera mis en œuvre à Mloganzila, en périphérie de la capitale commerciale de Dar es Salaam, est financé par une subvention du gouvernement chinois. Lors de la cérémonie de signature, Magembe a déclaré que cet accord marquait une étape importante dans la réalisation des engagements pris dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine. Elle a ajouté que cet agrandissement renforcerait le JKCI en tant que centre d'excellence pour les services cardiovasculaires, tout en favorisant le transfert de technologies, la recherche et l'innovation et en élargissant l'accès aux traitements spécialisés. Chen a déclaré que le projet comprendrait un nouveau bâtiment de 100 lits, des laboratoires de recherche et des locaux administratifs afin de répondre à la demande croissante de services de cardiologie. L'ambassadeur a souligné que le matériel donné par l'équipe médicale chinoise serait bientôt utilisé pour soigner les patients dans les établissements de santé du pays. Liu Jia, chef de la 28e équipe médicale chinoise déployée en Tanzanie continentale, a déclaré que l'équipe avait assuré plus de 2 000 consultations externes et réalisé près de 2 000 interventions chirurgicales depuis son arrivée en Tanzanie en avril 2026, ajoutant que l'équipe continuerait à soutenir la pratique clinique, le mentorat chirurgical, la formation et le transfert de compétences.

R. I.

RD CONGO

La vaccination contre Ebola étendue à l'Ituri

La vaccination contre Ebola a été étendue depuis samedi, à la province d'Ituri, épicentre de l'épidémie dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), avec plus de 3 700 personnes ayant reçu le vaccin Ervebo dans le pays. La dernière phase s'accompagne du lancement d'une étude de vaccination appelée BRAVO à Bunia, la capitale de l'Ituri, menée par Médecins Sans Frontières (MSF) en collaboration avec les autorités sanitaires congolaises, les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC) et d'autres partenaires scientifiques. L'étude prévoit de vacciner environ 20 000 travailleurs de première ligne dans l'Ituri et le Nord-Kivu, deux provinces les plus touchées par l'épidémie, et de suivre les participants au fil du temps pour évaluer l'effet potentiel d'Ervebo contre le virus Bundibugyo. Ervebo a été développé et homologué contre le virus Zaïre plutôt que contre le virus Bundibugyo à

l'origine de l'épidémie actuelle, et son efficacité pour protéger l'homme contre ce dernier n'a pas été établie. Face à l'expansion de l'épidémie, le Groupe international de coordination pour la fourniture de vaccins a approuvé en août une première allocation de 70 000 doses d'Ervebo à la RDC. Sur ce total, 50 000 doses étaient destinées au personnel de santé et aux intervenants de première ligne, tandis que 20 000 étaient réservées à un essai clinique de phase 3 visant à évaluer l'efficacité du vaccin contre le virus Bundibugyo. Selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), 16 520 doses avaient été reçues en RDC à la mi-septembre. L'utilisation d'Ervebo avait déjà débuté le 27 août dans le cadre d'un programme encadré par un protocole et ciblant les personnes à haut risque d'exposition. Au 17 septembre, 3 771 personnes avaient été vaccinées, dont 3 063 dans la province de Tshopo et 708 dans celle de Bas-Uele, selon le

dernier bilan épidémiologique publié samedi par le gouvernement de la RDC. L'étude BRAVO, d'une durée prévue de neuf à douze mois (dont trois mois de vaccination et au moins six mois de suivi des participants), constitue une nouvelle étape dans les efforts visant à évaluer l'efficacité potentielle du vaccin contre le Bundibugyo. Un essai de phase 3 distinct, basé sur une stratégie de vaccination en anneau randomisée, est également prévu afin d'évaluer plus rigoureusement l'efficacité d'Ervebo. Selon le gouvernement de la RDC, le pays a recensé à ce jour 7 541 cas confirmés, dont 3 639 décès, soit un taux de létalité global de 48,3 %. Au total, 1 823 patients sont guéris. L'épidémie, déclarée en mai, est devenue la plus importante et la plus meurtrière épidémie d'Ebola jamais enregistrée en RDC et la deuxième plus importante au monde, après celle de 2014-2016 en Afrique de l'Ouest.

R. I.

ATTAQUES CONTRE DES INSTALLATIONS CIVILES EN LIBYE

Le pays demande à la CPI de soutenir l'enquête

La Libye a officiellement demandé l'assistance de la Cour pénale internationale (CPI) pour enquêter sur les attaques contre des infrastructures civiles vitales dans la capitale Tripoli et la ville occidentale de Zawiya, a déclaré le Conseil présidentiel libyen dans un communiqué publié samedi soir. La demande vise à obtenir une assistance technique, juridique et judiciaire pour soutenir les enquêtes en cours des autorités libyennes, partager la charge de travail liée à l'enquête, aider à établir les circonstances des incidents et identifier les responsables, selon le communiqué. Les enquêtes préliminaires menées par les institutions libyennes compétentes ont indiqué que ces attaques s'inscrivaient dans le cadre de ce que les autorités ont décrit comme un plan plus vaste visant les infrastructures civiles, notamment les installations de stockage de carburant et les centrales électriques, mettant ainsi en danger la vie des civils. Le conseil a déclaré que les services de sécurité et l'Autorité nationale de sécurité avaient contenu certaines opérations et empêché que d'autres ne soient menées à bien. Compte tenu de la nature et de la gravité des incidents et des circonstances qui les entourent, ils pourraient constituer des crimes contre l'humanité ou un génocide, selon une évaluation juridique des autorités libyennes, indique le communiqué. Plus tôt ce mois-ci, le gouvernement d'union nationale libyen, reconnu internationalement, a annoncé avoir démantelé une cellule de sabotage organisée et arrêté cinq Libyens et étrangers soupçonnés d'être impliqués dans des attaques suicides par drones contre des installations pétrolières et électriques à Tripoli et Zawiya. L'agence a indiqué que des enquêtes étaient en cours pour identifier les autres personnes impliquées ainsi que les parties qui ont planifié, financé ou soutenu les opérations.

R. I.

NIGER

414 millions de dollars US pour la mine d'uranium de Dasa

L'entreprise canadienne Global Atomic annonce avoir obtenu un feu vert de principe de la Development Finance Corporation (DFC) américaine pour un prêt pouvant atteindre 414 millions de dollars destiné au projet de mine d'uranium de Dasa, au Niger. Le financement reste soumis à plusieurs conditions et la mine d'uranium de Dasa, située entre Agadez et Arlit, pourrait bénéficier d'un financement américain de 414 millions de dollars. L'entreprise canadienne Global Atomic, qui porte le projet, a annoncé, le 16 septembre dernier, avoir reçu l'accord de la Development Finance Corporation (DFC), l'institution américaine de financement du développement. Selon Global Atomic, « la somme devrait être accordée sous la forme d'un prêt et reste soumise à certaines conditions ». Les travaux souterrains du projet sont en cours depuis la cérémonie de lancement organisée en novembre 2022. L'État nigérien qui détient pour rappel, 20 % de la société exploite le projet. Global Atomic et prévoit désormais « une mise en service de la mine au second semestre 2028 ». Le calendrier initial prévoyait une entrée en production à la fin de 2025. Le directeur général de l'entreprise, Stephen G. Roman, attribue notamment ce retard à «u changement d'autorités intervenu au Niger, qui aurait entraîné des délais dans le financement du projet ». Il évoque également les pressions inflationnistes, qui auraient entraîné une hausse de 74 % des coûts du projet, selon les données publiées par l'entreprise. Certains analystes considèrent l'éventuel financement américain « comme le signe d'un rapprochement de Washington avec Niamey ». Notons que sur le front minier, le contentieux opposant le Niger au groupe chinois CNPC a récemment trouvé une issue, tandis que le différend avec le groupe français Orano qui n'est plus présent, au Niger, est toujours en cours.

R. I.

SEMAINE CORÉENNE 2026

Alger au rythme du K-POP

Organisé à la salle Ibn-Khaldoun dans le cadre de la "Semaine coréenne à Alger", le K-POP Festival 2026 a sacré ce vendredi les jeunes talents locaux de la chanson et de la danse. Au-delà de la compétition artistique, cet événement souligne l'engouement croissant de la jeunesse algérienne pour la culture sud-coréenne et pose les jalons d'un partenariat audiovisuel et culturel ambitieux entre les deux nations.

Le K-POP Festival 2026 a réuni une dizaine de candidats passionnés, s'affrontant dans une ambiance survoltée autour de ce genre musical dynamique qui mêle sons électroniques, hip-hop, R&B et chorégraphies millimétrées. À l'issue de prestations de haut niveau, le jury mixte algéro-coréen — composé du chorégraphe Habib Tata, de la chanteuse Nawel Mebarek et des spécialistes sud-coréennes en arts de la scène Seo Alyerin et Ko Juyoung — a rendu son verdict. La jeune soprano Dina Sirine Khiari, déjà familière de la scène avec l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger, a brillamment remporté le premier prix de la catégorie chant. Dans la catégorie danse, c'est la talentueuse Ahlem Zerrouk qui s'est hissée à la première place, face à des concurrents de taille dont l'Ensemble de neuf personnes "Dream Zone". L'évaluation s'est appuyée sur des critères exigeants allant de la performance vocale et la prononciation à la maîtrise chorégraphique



Ph: DR

et l'expression corporelle. L'événement s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, Min Kyung Tae, et de l'invitée d'honneur Ritaj Abdellah, jeune actrice révélée dans le feuilleton Fatma. L'ambassadeur a profité de cette tribune pour saluer la vitalité des échanges algéro-coréens. Il a notamment mis en lumière les immenses perspectives offertes par la coproduction audiovisuelle, illustrées par la série Fatma qui s'apprête à représenter l'Algérie aux prestigieux Seoul International Drama Awards 2026. En alliant l'expertise narrative et technologique coréenne à la beauté époustouflante des paysages algériens, de la Méditerranée au Sahara, le diplomate s'est dit convaincu de la possibilité de créer des œuvres cinématographiques capables de captiver un public

mondial, dans un esprit de prospérité culturelle partagée. Ce concours-spectacle s'inscrit au cœur de la "Semaine coréenne 2026", une manifestation culturelle d'envergure étalée de septembre à novembre. Ce programme riche vise à immerger le public algérien dans les multiples facettes du pays du Matin clair. Après le succès de la "K-Food experience" dédiée à la gastronomie le 12 septembre, le public est invité à poursuivre cette découverte à travers un concours d'expression orale en coréen programmé le 8 octobre. Les échanges prendront ensuite une dimension plus institutionnelle avec une conférence bilatérale sur les stratégies d'avenir prévue le 3 novembre, pour enfin se clôturer avec le "K-Story Festival" le 7 novembre, un événement entièrement dédié au cinéma coréen.

MASCARA Concours "Le Micro d'or" de l'animateur créatif

Le concours "Le Micro d'or" de l'animateur créatif a été organisé samedi au Centre des loisirs scientifiques "Rouai Mohamed", relevant du pôle sportif "Chahid Djebbar Mohamed" de Mascara. Cette compétition a vu le sacre de Ghofrane Douhi, représentante de la Maison de jeunes "Djidar Baghdad" de Ghriss, et de Sabrina Cherif, représentante du Complexe sportif de proximité "Chahid Hamel Abdelkader" de Oued El-Abtal. Les deux candidates ont obtenu la note maximale lors de l'évaluation effectuée par le jury, composé de conseillers de jeunesse et de cadres de l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ). Les deux lauréates se sont ainsi qualifiées pour la phase nationale du concours "Le Micro d'or" de l'animateur créatif, prévue du 19 au 23 décembre prochain dans la wilaya de Blida, indiquent les organisateurs. Initiée par la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS), en coordination avec l'ODEJ et la Ligue de wilaya des activités culturelles et scientifiques de la jeunesse, cette compétition a réuni 20 jeunes, filles et garçons, adhérents de cinq établissements de jeunesse situés dans les communes de Ghriss, Oued El-Abtal, Sig et Mascara. Les participants, âgés de 15 à 25 ans, ont concouru afin de sélectionner deux lauréats chargés de représenter la wilaya lors de la compétition nationale, précise la même source.

PUB

FESTIVAL DE CINÉMA DE SAINT-SÉBASTIEN

Naomi Watts récompensée pour sa carrière

Le festival de Saint-Sébastien, le plus prestigieux du monde hispanophone, a remis samedi un prix spécial à l'actrice britannique Naomi Watts pour honorer l'ensemble de sa riche carrière, avant la projection du film "The Housewife", dont elle tient le rôle principal. "C'est un honneur incroyable de recevoir ce prix à ce moment de ma vie. Je travaille dur depuis près de quatre décennies et j'ai eu l'occasion fantastique de collaborer avec des grands du cinéma", s'est réjoui la comédienne de 57 ans en conférence de presse. "Je continue d'essayer de faire des choses intéressantes dans mon travail, pour changer les façons de penser, modifier les récits et aider à une meilleure compréhension de la psyché humaine", a-t-elle ajouté. Née au Royaume-Uni et élevée en Australie, Watts s'est fait connaître du grand public grâce à son travail marquant dans le film de David Lynch "Mulholland Drive", en 2001. Au cours de sa carrière, où elle a alterné cinéma d'auteur et grandes produc-

tions, elle a également joué dans "21 grammes" et "Birdman", du Mexicain Alejandro González Iñárritu, "Vous allez rencontrer un bel et sombre inconnu", de Woody Allen, "Funny Games", de Michael Haneke ou encore "The Impossible" de José Antonio Bayona. Son travail avec le réalisateur espagnol lui a valu un Golden Globe et sa deuxième nomination aux Oscars en 2013, après 21 grammes, de González Iñárritu, en 2004. En 2024, Naomi Watts a aussi été nommée aux Emmy Awards pour son travail dans la deuxième saison de la minisérie "Feud", de Ryan Murphy, dont elle a également été l'une des productrices. Au début de sa carrière, "on me disait que je ferais mieux de me dépêcher, parce que +tout s'arrête à 40 ans+", a-t-elle raconté samedi. "Et nous voilà aujourd'hui: j'approche maintenant des 60 ans (...). Les choses ont changé. Les femmes sont consommatrices de cinéma et de télévision. Leurs histoires devraient être reflétées" à l'écran, a-t-elle soutenu.

SHAKIRA ENFLAMME MADRID

12 concerts pour clore sa tournée mondiale

Huit ans après sa dernière apparition sur une scène espagnole, l'icône colombienne signe un retour triomphal dans la capitale. Vendredi dernier, Shakira a donné le coup d'envoi d'une série de douze concerts exceptionnels au cœur d'un espace éphémère gigantesque, célébrant en grande pompe la culture latino-américaine. L'attente fut longue pour les fans espagnols, mais l'événement promet d'être historique. Après huit années d'absence sur les scènes du pays, Shakira a choisi Madrid pour marquer la fin spectaculaire de sa tournée mondiale. L'artiste colombienne n'a pas fait les choses à moitié : ce ne sont pas moins de douze soirées qui sont programmées, savamment réparties sur quatre week-ends consécutifs. Pour accueillir cette superproduction, la ville voit les choses en grand, voire en très grand.

**Recette
du jour****Kebab algerien au
poulet****Ingédients pour 4
personnes:**

- des morceaux de poulet
- 4 pommes de terre épluchées et coupées en gros dés ou en grosses frites
- 1 oignons
- sel poivre noir blanc (pour la sauce blanche je préfère utiliser du poivre blanc)
- une grosse poignée de pois-chiche
- une pincée de cannelle
- 1 oeuf
- du persil ciselé
- le jus d'1 citron 1/2 citron

INSTRUCTIONS

Faire revenir les morceaux de poulet dans une cocotte (ou marmite) avec un filet d'huile ou de beurre, de chaque côté. Ajouter l'oignons haché faire revenir quelques instants, saler poivrer et ajouter la cannelle ainsi que les pois-chiche (sinon si ce sont des pois chiche en conserve les ajouter à la fin de cuisson), ajouter un peu d'eau et faire revenir quelques minutes. Ajouter l'eau de façon à couvrir les morceaux de poulet, fermer la cocotte

et laisser cuire.

D'autre part faire frire les pommes de terre, on peut les couper en grosse frites, moi je préfère les couper en gros dés. Et réserver.

Quand le poulet est cuit (la peau se détache facilement), préparer el-akda en prélevant une louche de la sauce et la verser dans un bol, ajouter l'oeuf, le citron ainsi que le persil, bien fouetter avec une fourchette. Verser le mélange sur les pommes de terre et le poulet, laisser frémir 2 minutes et éteindre le feu.

Note du chef

- Après cuisson du poulet j'aime le découper en petit morceau afin qu'il s'imprègne de el akda (la liaison), mais aussi le mettre au four et le faire dorer.
- Pour el-akda je mets 1/2 jus de citron tout dépend des goûts vous pouvez mettre le jus d'1 citron.
- Les pommes de terre dans la version originale du Kebab sont coupées en grosses frites. Bon appétit!

Gâteau du Jour**GÂTEAU YAOURT
SANS CUISSON****Ingédients :**

- 450 g de yaourt à la grecque
- 250 g de mascarpone
- 315 g de crème liquide entière
- 75 g de sucre glace
- 1 c à c de vanille liquide
- 3 g de gélatine (1 grande feuille ou 2 petites)
- Base biscuit
- 170 g de biscuits (Palet Breton, Petits Beurre, McVities Digestive)
- 60 g de beurre fondu
- Glaçage
- 1 pot de lait concentré Régilait (nature ou vanille)

**PRÉPARATION DE LA RECETTE
BASE BISCUIT**

- 1 Mixez les biscuits et mélangez-les avec le beurre fondu.
- 2 Déposez un cercle de 20 cm de diamètre sur un plat et placez le rhodoïd (ou du papier sulfurisé prédécoupé) sur les contours. Puis versez le mélange de biscuits.
- 3 Tassez les biscuits à l'aide d'un verre dans le fond du



cercle et réservez au frais.

GÂTEAU AU YAOURT

- 4 Déposez la gélatine dans l'eau froide pour la ramollir.
- 5 Pendant ce temps, versez la crème liquide, le mascarpone, la vanille et le sucre glace dans une cuve bien froide et montez le tout en chantilly. Vous devez obtenir une crème qui se tient.
- 6 Incorporez délicatement les yaourts à la grecque.
- 7 Récupérer la gélatine sans l'essorer et placez la dans un bol avec la vanille liquide. Faites fondre le tout 3 à 8 secondes au micro-ondes. Vous devez obtenir quelques chose de liquide et légèrement chaud.
- 8 Ajoutez la gélatine liquide dans la préparation et mélangez délicatement.
- 9 Versez la crème dans le cercle et faites des lignes à l'aide d'une fourchette. N'hésitez pas à appuyer légèrement.
- 10 Réservez le tout toute une nuit au frais et décernez le lendemain.

GLACAGE

- 11 Ajoutez le glaçage de lait concentré à la dernière minute et décorez avec des biscuits concassés.
- 12 Pour les plus gourmands, vous pouvez très bien ajouter un peu de lait concentré sucré une fois la part servie.

Conseil du jour**On remplace...**

Les céréales
chocolatées

Le muesli maison



**3 fois plus d'énergie
Un petit-déjeuner plus
équilibré!**

**Le
saviez-
vous ?**

**QUAND VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉ,
FAITES LE MÉNAGE.**



**Des études montrent que nettoyage et
l'organisation de votre espace peuvent vous
apporter la paix, la sérénité et la satisfaction.**

Bon à savoir !**Le FENOUIL**

Allié contre les **BALLONNEMENTS**, il limite
la formation des **GAZ INTESTINAUX**

**Astuce du jour:**

Effacer les rayures sur un parquet : 6 astuces qui marchent!

1. Le vernis : l'astuce qui a largement fait ses preuves
2. Le brou de noix : le remède naturellement performant
3. La cire : l'option toujours sûre
4. La cendre de cigarette : le moyen inattendu, mais efficace
5. Le polish : le bon choix pour votre auto, mais pas seulement!
6. La pâte à bois : le dernier

recours pour combler les brèches

**CITATION
DU JOUR**

« Le courage est
comme un muscle. On
le renforce en le
travaillant. »

Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble

Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies
ou tout autre document adressés
à la rédaction ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque
réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses
lecteurs du changement de ses
adresses électroniques et leur
communiquera les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME PARC DES LOISIRS - LAGHOUAT
LUNDI 21 SEPTEMBRE 2026 - PRIX : TIKOUK - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H30
QUARTÉ - QUINTÉ

Ghazalet Essahra a tout pour plaire

L'hippodrome de Laghouat nous convie ce jour à une épreuve à caractère de qualité moyenne pour ne pas dire modeste, il faut en convenir, elle mettra aux prises douze coursiers pur sang arabes sur un parcours court, une distance de vitesse qui nous a été servi à volonté durant pratiquement ce meeting. Ce genre de parcours n'est pas sans se répercuter de manière négative à force de répétition sur leur rendement, n'a-t-on pas vu de grands champions promus à un avenir radieux sombrer dans l'anonymat suite à leurs participations récurrentes dans ce genre de compétition mais à la lecture de la composante des participants en lice il en ressort un véritable équilibre, mais cela n'empêche pas tous les chevaux d'être capables de venir chambouler l'arrivée car c'est une course contre la montre et tous les chevaux sont capables de venir s'illustrer dans les parcours comme celui du jour. Il faudra à cet effet ratisser large afin de mettre le plus d'atouts dans sa manche pour essayer de désigner les cinq bons numéros de ce prix Tirouk support aux deux paris (PMU) quarté et quinté et qui s'adresse aux coursiers de 3 ans et plus n'ayant pas cumulé la somme de 46.000 DA en gains et places depuis le 1er janvier 2026 avec une surcharge de 1 kg par tranche de 9000 DA totalisés à la même date de la condition de la course du jour sur une distance de 1000m.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GOLNARA. On retiendra sa 6e place lors de son dernier essai mais avec le chevronné jockey T. Lazreg, cette fois est montée par Y. Kerri qui manque d'expérience.

2. GHAZALET ESSAHRA. Vu la modestie de l'épreuve du jour, cette jument de 7 ans bien montée en la circonstance visera les premières marches du podium.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MB. KERRI	1	GOLNARA (0)	Y. KERRI	57	12	PROPRIÉTAIRE
H DJAIET	2	GHAZALET ESSAHRAA	M. SEMMAHI	56	3	PROPRIÉTAIRE
B. MAHBOUB	3	GHANIA DU BONHEUR	T. BAGUIRA	56	7	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	4	JALNAR (0)	MA. AIDA	55	1	PROPRIÉTAIRE
A. CHETTIH	5	JIMMY (0)	T. MEGOUCI	55	5	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	6	BARIHANE	AB. SEMAHI	55	11	PROPRIÉTAIRE
HARS ROMH ERIF	7	SERNADIB EL MESK	K. ATTIA	55	10	PROPRIÉTAIRE
M. BENAROUSSE	8	BOUTALEB	A. ATTIA	54	6	PROPRIÉTAIRE
T. AIDA	9	ARSLANE DE LAHBIL	MS. AIDA	54	8	PROPRIÉTAIRE
M. BENKOUIDER	10	INES EL DJANOUB	R. BAGUIRA	54	9	A. NASRI
S. BENSaad	11	KYLANE	D. BOUBAKRI	53	4	L. BENSaad
HARAS ASSALA	12	IZDIHAR CAYROU	M. MERRAD	51	2	PROPRIÉTAIRE

3. GHANIA DU BONHEUR. Elle n'a pas couru depuis 8 mois cependant malgré son dernier arrêt en course, elle avait obtenu une belle 3e place dans un parcours similaire à celui du jour sauf que cette fois encore a changé de partenaire.

4. JALNAR. Il vient d'être classé parmi les premiers des battus, ce jeune mâle de 4 ans ne devrait pas rater une telle opportunité pour tenter d'obtenir une place en bon rang à l'arrivée.

5. JIMMY. Il vient de terminer en tête des battus reconduit après coup il peut venir jouer un rôle important surtout qu'il bénéficie d'une monte de métier.

6. BARIHANE. Nul sur toute la ligne.

7. SERNADIB EL MESK. Il intéressera les incondtionnels de la pêche au gros car il est l'outsider de charme, il peut venir chambouler l'arrivée.

8. BOUTALEB. Méfiance, ce pensionnaire de la grande maison Benarousse bénéficie d'une belle monte et il a déjà été confronté à des coursiers plus robustes à ceux du jour.

9. ARSLANE DE LAHBIL. En cas de défaillance des favoris, ce jeune mâle azean de 4 ans garde la stabilité, pilotée encore par l'efficace jockey MS. Aida et vu la composante il peut venir créer la surprise cette fois.

10. INES EL DJANOUB. Course d'entrée pour cette pouliche de 3 ans elle est entre les mains du meilleur jockey de Laghouat R. Baguira connu pour son efficacité.

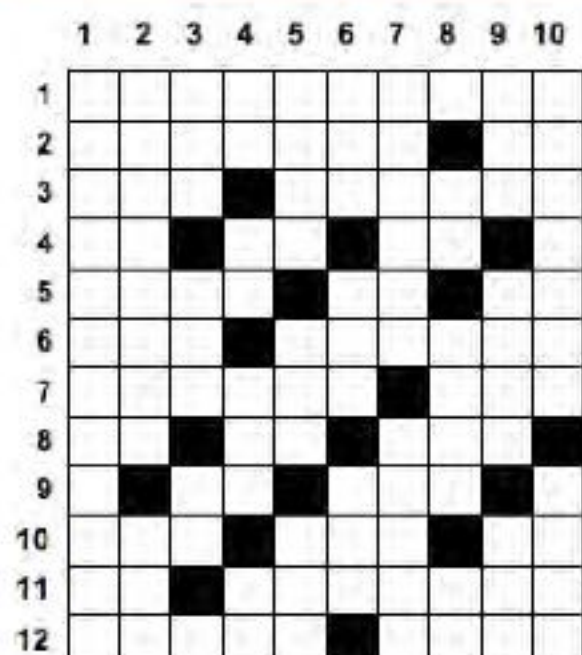
11. KYLANE. Le doyen des jockeys Djillali Boubakri ne monte jamais pour le plaisir visera la plus haute marche du podium.

12. IZDIHAR CAYROU. Au-dessous du lot.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC
2. GHAZALET ESSAHRA - 11. KYLANE - 4. JALNAR
8. BOUTALEB- 3. GHANIA DU BONHEUR

LES CHANCES
9. ARSLANE DE LAHBIL- 5. JIMMY

Mots croisés**HORIZONTALEMENT**

1 - Morceaux de viande - 2 - Infecté - Signe musical - 3 - Sent mauvais - Agiles - 4 - Romain - Arrivé en criant - Pronom - 5 - Patrie de Zénon - Fait la chaîne - État-major - 6 - Colle - Chaume - 7 - Avarice - Grugés - 8 - Suit le docteur - Diapason - Boisson - 9 - Protecteur - Rebut - 10 - Baie nipponne - Cloison - Indique le lieu - 11 - Dans la mêlée - Sac de toile - 12 - Étoiles des toiles - Coule sous l'effort.

VERTICALEMENT

1 - Gamineries - 2 - Pâtes alimentaires - Napperon - 3 - Envoyé ad patres - D'avoir - Lancé au hasard - 4 - Se lit en prison - Île française - Élément d'un archipel - Font partie des mœurs - 5 - Pronom - École supérieure - Actionnés - 6 - Rossignol - Fait sauter - Décryptés - 7 - Grosse mouche - Nids d'aigles - 8 - Outil de traçage - Fleuve africain - Caché - 9 - Révolution - Récolte les fruits de la campagne - Quartier chaud - 10 - Plantes oléagineuses - Charge de baudet.

Mots fléchés

Sédition	Tribunes	Astata	Conduite	Poisson
Pompoux		Condiment	Préfixe	Derniers
Brille	Edenté	Pantoufle		
	Trainées	Erbium		
Exercice militaire		Plante potagère	Conjonction	Papillon
Géniteurs		Brillant à l'écran	Saisi (phon.)	
		Cougar		
		État-major		
Mesure	Intente		Démonstratif	
	Gelée		Pour dans	
		Esprit		A été informé
		Grugées		Basques
Risquer			Neptunium	
Entrée en matière			Fin de verbe	
	Emploie		Coule en France	
	Cité dans la Bible		Symbole précieux	
Forme d'avoir		Odeur forte de corps gras		
Répand				
			Éculée	

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Extorquer quelque chose à quelqu'un en l'abusant (8 lettres)

F	E	F	E	T	E	E	S	N	E	D	E	D	R	O	H	T	M
T	R	R	C	T	E	L	A	G	N	O	T	E	J	A	N	O	E
R	E	A	I	T	N	E	V	E	E	N	I	A	S	A	R	I	U
R	E	L	I	O	R	N	O	G	R	A	J	O	H	O	R	L	R
A	E	I	P	S	N	S	I	B	E	R	B	C	S	O	T	E	O
I	D	E	T	E	E	E	N	R	U	I	D	E	C	I	E	T	U
D	R	R	P	N	R	T	N	A	L	L	A	S	M	H	N	R	E
E	U	I	A	S	E	T	N	E	I	R	O	E	E	A	O	E	E
V	O	O	I	U	E	E	N	I	S	U	S	R	T	U	C	N	M
R	L	F	N	T	N	D	N	A	R	G	I	U	E	T	I	I	I
A	E	E	N	A	E	T	E	V	R	O	A	P	A	M	T	E	R
L	B	T	A	I	C	E	N	U	E	J	I	M	R	A	E	L	P
R	R	U	L	H	S	E	S	I	O	T	N	I	U	I	L	A	E
I	U	O	C	N	T	E	V	I	S	I	O	P	S	E	I	R	R
O	O	D	I	A	T	L	A	B	R	E	V	T	O	I	G	I	V
V	T	L	R	T	N	E	V	E	G	R	U	O	B	I	S	V	I
A	A	T	E	I	A	S	S	E	I	V	R	E	N	R	R	S	L
M	E	B	E	T	E	E	U	S	S	I	E	N	R	A	C	E	A

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

ALLANT - ASSIS - AVOIR - BÊTE - BOURG - BREBIS - CARNE - CHANT - CLAN - DENSE - DIURNE - DOUTE - ENTIER - ESSAI - EVENT - FÊTE - FOIRE - FRAISE - GALET - GILET - GRAND - HAUT - HIA-TUS - HORDE - ICONE - IMPUR - INERTE - ISSUE - JARGON - JETON - JEUNE - LARVE - LIVRE - LOURDE - MAÏE - MALIN - MOROSE - NERVI - NIAIS - NOIRE - OISIVE - ORIENT - ORVET - PAIN - POIRE - PRIME - RAID - REPLET - ROUE - SAINTE - SCÈNE - SCORIE - TARTE - TOISE - TOURBE - ULTIME - URAËTE - USINE - VENTE - VERBAL - VIRALE.

Solutions du précédent numéro**MOTS CROISÉS****HORIZONTALEMENT :**

1. Fulgurante - 2. Ulule - Suis - 3. LM - Oses - Ms - 4. Iasi - Nimbe - 5. Givre - Surs - 6. Ir - Été - Ré - 7. Née - E.N.A - Sc - 8. Fouine - 9. Us - Algérie - 10. Sel - Em - Ode - 11. Épie - Eider - 12. Stars - Lésa.

VERTICALEMENT :

1. Fulgineuses - 2. Ulmaire - Sept - 3. Lu - Sv - Ef - Lia - 4. Gloire - Oa - Er - 5. Ues - Éteule - 6. En - Énigme - 7. Assis - Âne - Il - 8. Nu - Mur - Érode - 9. Timbres - Ides - 10. Esses - Créera.

MOTS FLÉCHÉS**HORIZONTALEMENT :**

Attirantes - Ornera - S.S - Nuée - Il - Ti - Ru - Envies - Édifiée - Et - Il - Se - As - Clé - Non - Sure - Tut - La - Éroder - Notas - Est - Âtre - Esses.

VERTICALEMENT :

Étourdissant - Treuil - Or - Miné - Crête - Ré - Étalera - Marine - Osé - Naïves - St - Entées - Estée - Ourse - Assistant - Ts.

**MOTS MASQUÉS
BOURRATIF**

Meta épinglé pour ses mesures de protection insuffisantes contre les deepfakes

Le conseil de surveillance de Meta a sévèrement épinglé la maison mère de Facebook et d'Instagram pour l'inefficacité de ses dispositifs de protection face à la prolifération des deepfakes. Ce 17 septembre 2026, l'instance indépendante a ordonné le retrait immédiat de vidéos trompeuses générées par intelligence artificielle ciblant deux femmes, dont une élue britannique, que la plateforme avait pourtant refusé de supprimer dans un premier temps. Jugeant les garde-fous actuels de l'entreprise totalement « insuffisants », le conseil exige une révision urgente des politiques de modération. Parmi les mesures phares réclamées figure le déclassement systématique des contenus à « haut risque » par les algorithmes, afin de réduire drastiquement leur visibilité dans le fil d'actualité des utilisateurs et d'endiguer la propagation de la désinformation et du harcèlement en ligne.

L'alcool frelaté fait au moins 49 morts au Nigeria

Au Nigeria, particulièrement dans l'État d'Ondo, la consommation d'une boisson alcoolisée artisanale frelatée — localement connue sous le nom de « Monkey Tail » et fortement soupçonnée de contenir du méthanol — a provoqué un drame sanitaire majeur en causant le décès d'au moins 49 personnes et l'intoxication sévère d'une centaine d'autres. Les survivants rapportent avoir souffert de violents symptômes, tels que des palpitations extrêmes et des pertes de connaissance, peu de temps après l'ingestion de ce breuvage toxique. Cette tragédie relance le débat sur la prolifération et la dangerosité des alcools de contrebande dans le pays, alors que l'Agence nationale nigériane de contrôle des aliments et des médicaments (NAFDAC) tente déjà d'éradiquer la vente d'alcool non réglementé en petits sachets ou récipients en plastique.

Ed Sheeran brise le silence sur Gaza et reconnaît ses erreurs en pleine tournée

« Ce qui se passe à Gaza est catastrophique, injustifiable et disproportionné », a déclaré Ed Sheeran à l'ouverture de son premier concert à Philadelphie. Après plusieurs jours d'une vive polémique déclenchée par l'éviction du rappeur Macklemore de sa tournée pour des propos palestiniens et la défection en cascade de plusieurs autres artistes en signe de protestation, la superstar britannique Ed Sheeran a finalement pris la parole lors de son concert à Philadelphie. Sous une pression immense, le chanteur est sorti de sa réserve initiale pour dénoncer publiquement un conflit dévastateur, qualifiant la situation à Gaza d'« injustifiable ».

Un incendie maîtrisé dans un entrepôt de chaussures à Oran

Les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus avec succès pour éteindre un incendie qui s'était déclaré à l'intérieur d'un entrepôt de stockage de chaussures situé dans le quartier de la Ville Nouvelle (M'dina Jdida). Grâce à la mobilisation rapide et efficace d'importants moyens, comprenant notamment sept camions anti-incendie et une ambulance, les pompiers ont pu circonscrire les flammes de manière expéditive et éviter leur dangereuse propagation aux locaux commerciaux voisins. Fort heureusement, cet incident s'est achevé sans qu'aucune perte ou blessure humaine ne soit à déplorer, permettant ainsi de limiter le sinistre aux seuls dégâts matériels.

Saisie de plus de 1200 unités de boissons alcoolisées et arrestation de trois individus à Mascara

Dans le cadre de la lutte contre la commercialisation illicite d'alcool, la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Mohammadia (wilaya de Mascara) a interpellé trois repris de justice âgés de 45 à 50 ans et saisi une quantité de 1202 unités de boissons alcoolisées de divers types et volumes. Cette intervention a été déclenchée suite à des informations signalant que les suspects stockaient cette marchandise à des fins de revente illégale au sein de leurs domiciles familiaux. Forts de mandats de perquisition délivrés par le procureur de la République près le tribunal de Mohammadia, les policiers ont procédé à la fouille des habitations, permettant la confiscation du stock clandestin et l'arrestation des mis en cause, lesquels ont ensuite été présentés devant la justice à l'issue de la constitution de leur dossier pénal.

Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue à Béjaïa

Les services de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Béjaïa, par le biais de la brigade des stupéfiants, ont réussi à démanteler un réseau criminel organisé spécialisé dans le stockage et la distribution de drogues. Agissant sur des informations faisant état de mouvements suspects, les forces de l'ordre ont ciblé une habitation située dans le quartier populaire de "Bouledjoud", utilisée comme cachette par les trafiquants qui profitaient des ruelles étroites pour agir en toute discrétion. Suite à des investigations poussées, une descente surprise a été menée avec succès au domicile ciblé, permettant l'arrestation du suspect principal, un individu déjà connu des services de police, ainsi que de l'un de ses com-



plices surpris sur le point de quitter les lieux. La perquisition minutieuse du domicile a conduit à une importante saisie de substances illicites. Les policiers ont découvert plus de 800 grammes de résine de cannabis, 77 grammes de cocaïne astucieusement cachés dans un sac de riz, ainsi que 120 capsules de psychotropes (Prégabaline), accompagnés d'outils

servant à la découpe et à l'emballage. Présentés devant les autorités judiciaires compétentes, les deux individus arrêtés ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d'une bande criminelle et trafic de drogues, tandis que les recherches se poursuivent activement pour retrouver le principal fournisseur du réseau, actuellement en fuite.

Tragédie à Ouargla : Un enfant de trois ans périt dans l'incendie de sa maison



Un tragique incident a coûté la vie à un enfant de trois ans, samedi soir, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une chambre d'une maison située au rez-de-chaussée dans le quartier de Bamendil, dans la commune de Ouargla. Les éléments de la Protection civile, intervenus aux alentours de 20h45, ont réussi à maîtriser les flammes et à empêcher le feu de se propager vers les cinq autres pièces de l'habitation, limitant ainsi les dégâts matériels au contenu et aux murs de la chambre incendiée. Malheureusement, la jeune victime a succombé sur place et sa dépouille a été transférée à la morgue de l'hôpital local, suscitant une vive émotion au sein de la communauté.

L'Indonésie rémunère ses villageois pour observer la Faune

Dans les profondeurs luxuriantes de la forêt de Bornéo, un programme innovant de conservation de la faune, baptisé KehatiKu, bouleverse la dynamique écologique et économique locale en rémunérant directement les villageois pour observer et documenter les espèces sauvages. Équipés de téléphones portables surmontés d'objets photographiques, des habitants comme Octavius, un ancien braconnier, se muent en sentinelles de la biodiversité, traquant pacifiquement orangs-outans, félins et oiseaux exotiques au profit d'initiatives menées par des organismes locaux (comme

Borneo Future Indonesia). Cette démarche avant-gardiste ne se contente pas de protéger un écosystème menacé ; elle redessine le tissu social en offrant une source de revenus pérenne qui éloigne les populations de l'exploitation forestière ou du braconnage. Le projet s'impose en outre comme un puissant vecteur d'émancipation pour les femmes de la région, leur permettant d'atteindre une indépendance financière inédite et de ne plus dépendre de revenus extérieurs, tout en les hissant au rang d'actrices incontournables de la préservation de leur propre patrimoine naturel.

EXPRESS- HISTORIQUE

L'arrogant (2)



à suivre

AUX POINGS

« L'histoire retiendra aussi le symbole de cet instant. Comme Judas, dont le nom est devenu synonyme de trahison, Nasser Bourita [ministre des Affaires étrangères marocain] verra son nom associé à un reniement de la cause palestinienne au moment le plus sombre de la tragédie des Palestiniens. »

Amar Belani, ancien ambassadeur d'Algérie



SID AHMED AGOUMI

Un acteur hors pair s'en va

Sur les planches comme sur les plateaux, Sid Ahmed Agoumi, qui s'est éteint hier dimanche à l'âge de 86 ans, y a injecté avec élégance et art son talent brut et génie de comédien hors pair, à travers une carrière "remplie" de soixante ans au service du théâtre et du cinéma.

Connu pour ses nombreux rôles au petit comme au grand écran, Agoumi, comédien à l'élégance rare, a participé dans plus de cinquante films dont "Z" de Costa Gavras, en plus de sa présence remarquable sur les planches à travers de nombreuses pièces comme "Babor Ghraq" avec Slimane Benaissa. Le journaliste et écrivain, Nadjib Stambouli, le décrit dans son recueil de portraits d'hommes de culture et d'intellectuels "Ma piste aux étoiles" (2015), comme "un homme de théâtre exigeant" et "quelqu'un en éternelle représentation, si habité par le théâtre qu'il semblait y être né, dans les coulisses". Né le 5 octobre 1940 à Alger, Sid Ahmed Agoumi a laissé derrière lui une carrière de 60 ans, jalonnée de rôles "légendaires" au théâtre, au cinéma et à la télévision, qui l'ont fait connaître du grand public de tous âges. C'est dans les années 1960 que le jeune Sid Ahmed foule les planches du théâtre où il participe dans plusieurs pièces comme "Les enfants de la Casbah", "Le cadavre encerclé", "Le vent" et "L'homme aux sandales de caoutchouc". Au cinéma, Agoumi a été distribué dans de nombreux films et téléfilms, notamment "Les Hors-la-loi" de Tewfik Farès et "Automne, octobre à Alger" de Mohammed-Lakhdar Hamina. Au petit écran, il s'est illustré dans de nombreuses productions télévisées à succès, notamment "Gourbi Palace" de Bachir Derrais, "El-Massir" de Djamel Fezzaz et "Un rendez-vous avec le destin" (2007), de Djafer Kacem. Avec ce dernier, il sera distribué en 2015 dans la série télévisée "Achour El-Acher" où il incarne, avec succès, le personnage "Qandil", l'un de ses rôles les plus marquants et populaires de ces dernières années. Agoumi a eu également à diriger notamment le Théâtre régional de Annaba et le Théâtre national algérien (TNA), en plus de la Maison de la culture de Tizi-Ouzou.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE : « UN HOMME DE LA TREMPÉ DES GRANDS ET UN AMI DOTÉ D'UN SENTIMENT PATRIOTIQUE ET HUMAIN ÉLEVÉ »
Le président de la République, Abdel-



madjid Tebboune, a adressé, hier, un message de condoléances à la famille du défunt artiste. « Nous avons appris avec douleur la nouvelle du décès de l'ami, l'artiste Ahmed Meziane (Sid Ahmed Agoumi), retourné auprès du Tout-Puissant. Nous partageons votre affliction, ainsi que celle des artistes, des intellectuels et de son large public, pour la perte de l'un des noms les plus célèbres et les plus prestigieux, dont l'apport artistique s'est étendu sur des décennies dans la scène culturelle et artistique de notre pays », écrit le président Tebboune, ajoutant qu'il « fait ses adieux avec une profonde tristesse à un acteur talentueux et à un intellectuel jaloux de la culture du pays et de l'authenticité de l'art algérien, lui qui a marqué de sa présence distinguée plus de 50 films et œuvres cinématographiques et télévisuelles, locales et internationales .. et a brillé avec un professionnalisme reconnu dans des films célèbres tels que le film "Z" ». Le chef de l'Etat poursuit en affirmant partager avec la famille du défunt et la famille de la culture en général, « ces moments émouvants et les sentiments de regret et de douleur pour la perte d'une figure dont les œuvres théâtrales et cinématographiques ont accompagné les générations depuis les années soixante du siècle dernier, et que j'ai personnellement connu comme un homme de la trempe des grands et un ami doté d'un sentiment patriotique et humain élevé ». « Je vous adresse, ainsi qu'à la famille culturelle et artistique, mes condoléances les plus sincères et mes sentiments de compassion les plus profonds, priant le Seigneur Tout-

Puissant de vous accorder patience et réconfort, et d'accueillir notre cher disparu avec Sa Grande miséricorde et Son pardon dans Son vaste paradis éternel », conclut le message de condoléances.

R. C.

Le président du Conseil de la nation présente ses condoléances

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a présenté, dimanche, ses condoléances à la famille de l'artiste Ahmed Meziane, plus connu sous son nom de scène Sid Ahmed Agoumi, décédé à l'âge de 86 ans. "C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que j'ai appris le décès du grand artiste Sid Ahmed Agoumi, l'une des figures marquantes de la scène artistique algérienne, qui s'est illustré, pendant plusieurs décennies, par une présence remarquable dans de nombreuses œuvres cinématographiques, télévisuelles et théâtrales", a écrit le président du Conseil de la nation sur son compte sur les réseaux sociaux. "Puisse Allah entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et prêter aux siens et à l'ensemble de la famille artistique patience et réconfort. (A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons)", a ajouté M. Nasri.

R. I.

INTEMPÉRIES

Plusieurs wilayas placées sous vigilance

De fortes pluies, parfois accompagnées d'orages, ont été enregistrées, hier dans plusieurs régions du pays, tandis que les services de Météo Algérie ont émis un Bulletin météorologique spécial (BMS) appelant à la vigilance face à la persistance des perturbations. Selon cette alerte, plusieurs wilayas sont concernées, notamment Skikda, Annaba, El-Tarf, El Meniaâ, Ghardaïa, Ouargla, Laghouat, Djelfa, M'Sila, Médéa, Bouira, Bordj Bou-Arréridj, Sétif, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Oum El-Bouaghi, Batna, Khenchela, Tébessa, Naâma, El Bayadh, Béni Abbès, Bèchar, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, Tamanrasset et Djanet, ainsi que les localités du sud de la wilaya d'Illizi. Les quantités de pluie attendues sont estimées entre 20 et 40 mm, avec des cumuls pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm.

D'autres wilayas, dont Tlemcen, Saïda, Sidi Bel Abbès, Mascara, Tيارت, Tissemsilt, Aïn Defla, Blida, Tizi-Ouzou, Béjaïa, Jijel, Biskra, Ouled Djellal, El M'Ghair, Touggourt, El Oued et In Guezzam, sont également concernées par les perturbations météorologiques. Dans ce contexte marqué par le retour des intempéries, la prudence reste de mise sur les routes, notamment en raison des risques liés à la chaussée glissante et à la réduction de la visibilité.

UN MORT ET CINQ PERSONNES SAUVÉES À TÉBESSA

Selon un communiqué de la Protection civile, une personne est décédée au niveau de la commune de Bir el-Ater, dans la wilaya de Tébessa.

La victime, s'est retrouvée sur un tracteur au lieu-dit Sarek Erreg, au niveau de la route nationale numéro 16, a été emportée par les eaux de la pluie. Dans la commune de Tébessa, cinq personnes qui se trouvaient à bord d'un bus piégé par la montée des eaux de pluie ont été sauvées.

L. Zeggane

SOUS-RIRE

C'est la rentrée des classes



LUTTE CONTRE LA DROGUE

1642 unités psychotropes et environ 140 grammes de poudre d'ecstasy saisis à Souk Ahras

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes, la brigade polyvalente de M'daourouch, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Souk Ahras, a procédé à la saisie de 1 642 comprimés d'ecstasy ainsi que d'environ 140 grammes de poudre d'ecstasy, à la suite de l'exploitation d'informations et de la mise en place d'une opération de surveillance et de guet-apens, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la direction générale des Douanes (DGD).

L'opération a également permis l'interpellation du conducteur du véhicule à bord duquel se trouvait la marchandise saisie, ainsi que la mise en fourrière du moyen de transport, en coordination avec le parquet territorialement compétent. Cette opération témoigne de la vigilance et de la disponibilité des services des Douanes algériennes dans la lutte contre la contrebande et le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes.

L. Z.